

## PARTIE I

### Chapitre 1

# La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE : quelles en sont les grandes caractéristiques ?\*

*Les inégalités de revenu se sont accentuées, de façon modérée mais significative, au cours des deux dernières décennies, quoique avec des différences dans le rythme, l'intensité et même le sens de l'évolution selon les pays. Les grandes disparités entre pays du point de vue de la forme globale de la distribution des revenus à un moment donné impliquent, de même, de grandes disparités du point de vue du niveau de revenu des personnes en des points comparables de la distribution – certains pays se situant en tête des pays de l'OCDE à une extrémité de la distribution mais plus loin dans le classement à l'autre extrémité de la distribution.*

\* Ce chapitre a été rédigé par Michael Förster et Marco Mira d'Ercole, Division des politiques sociales de l'OCDE.

## Introduction

Le débat public, dans tous les pays de l'OCDE, est de plus en plus dominé par les craintes concernant une accentuation des disparités économiques entre les individus qui sont bien placés pour profiter d'économies plus ouvertes, à forte intensité de connaissances, et ceux qui ne le sont pas. L'examen de la distribution des revenus des ménages est un bon angle d'approche à cet égard. Les disparités de revenu ne donnent, naturellement, qu'une indication partielle des inégalités économiques et ce n'est qu'un élément pour comparer le niveau de bien-être économique à l'intérieur d'un même pays et entre pays. En outre, les disparités de revenu peuvent refléter des différences dans les choix individuels, et elles reposent sur une mesure imparfaite des ressources économiques. En dépit de ces limitations, c'est une mesure qui se prête mieux à des comparaisons entre pays que d'autres mesures des ressources économiques, et ce type de comparaison met en évidence des tendances qui sont intéressantes à observer pour l'opinion publique et pour les responsables gouvernementaux.

Ce chapitre donne une vue d'ensemble de l'évolution de la distribution des revenus, dans les pays de l'OCDE, du milieu des années 80 au milieu des années 2000, sur la base des données recueillies par un réseau de consultants nationaux. Ce réseau de consultants communique périodiquement à l'OCDE des tableaux détaillés qui sont établis à partir de données microéconomiques émanant de sources représentatives à l'échelon national et qui reposent sur une méthodologie et des hypothèses communes. Le concept de base du revenu utilisé dans une bonne partie de ce rapport peut se caractériser comme suit :

- il s'agit du revenu monétaire des ménages (sans tenir compte d'éléments tels que les loyers imputés des propriétaires occupants) hors impôts et cotisation sociales des travailleurs (autrement dit, le revenu disponible des ménages) ;
- on considère la répartition des revenus parmi les personnes vivant au sein de ménages privés (hors institutions), chaque personne se voyant attribuer le revenu du ménage au sein duquel elle vit; et
- le revenu des ménages est « ajusté » en fonction d'un paramètre (arbitraire) commun entre pays, pour refléter les différences dans les besoins des ménages selon leur taille (revenu par « unité de consommation »).

Les grandes caractéristiques des données utilisées dans ce rapport sont décrites à l'annexe 1.A1, et de plus amples précisions concernant les sources des données utilisées pour chaque pays sont fournies au tableau 1.A1.1.

Ce chapitre commence par une comparaison entre pays de l'OCDE du point de vue de la configuration générale de la distribution des revenus à un moment donné. Puis on retrace l'évolution de la distribution des revenus dans le temps et, enfin, on compare les situations des individus aux différents niveaux de la distribution selon les pays.

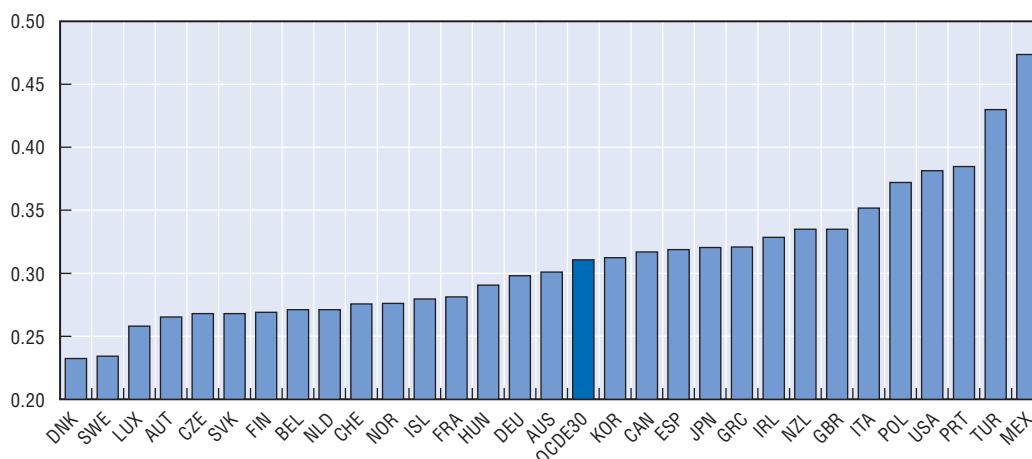
## Qu'indique une comparaison de la distribution des revenus entre les pays ?


La configuration générale de la distribution du revenu disponible des ménages diffère notablement d'un pays de l'OCDE à l'autre. Ces différences peuvent être mises en évidence par des indicateurs synthétiques de la répartition sous-jacente. Le graphique 1.1 classe les pays par ordre croissant au regard du coefficient de Gini (qui est l'indicateur des inégalités de revenu le plus connu), vers le milieu des années 2000 (plus l'indicateur prend une valeur élevée, plus la répartition du revenu disponible est ouverte)<sup>1</sup>. Les différences entre pays sont très marquées, les inégalités de revenu dans le pays qui arrive en tête de ce point de vue (Mexique) étant deux fois plus importantes que dans le pays qui se situe en fin de classement (Danemark).

Bien que toute tentative pour constituer des groupes plus homogènes présente un certain degré d'arbitraire, le graphique 1.1 permet de distinguer cinq groupes de pays.

- À l'extrême gauche du graphique se trouvent le Danemark et la Suède, avec une valeur du coefficient de Gini de l'ordre de 0.23, soit une valeur inférieure de plus de 0.07 point (25 %) à la moyenne pour la zone de l'OCDE. Ce groupe de pays se caractérise par de « très faibles » disparités de revenus.
- Un deuxième groupe comprend les pays où le coefficient de Gini est certes inférieur à la moyenne pour la zone de l'OCDE, mais dans une plus faible proportion. Ces pays sont (par ordre croissant au regard du coefficient de Gini) le Luxembourg, l'Autriche, la République tchèque, la République slovaque, la Finlande, les Pays-Bas, la Belgique, la Suisse, la Norvège, l'Islande, la France, la Hongrie, l'Allemagne et l'Australie, tous pays où le coefficient de Gini se situe entre 0.26 et environ 0.30, soit en deçà de la moyenne pour la zone de l'OCDE dans une proportion comprise entre 17 % et 3 %.
- Un troisième groupe est constitué par les pays dont le coefficient de Gini se situe au-dessus de la moyenne pour la zone de l'OCDE, encore que l'écart ne soit guère plus marqué que pour le deuxième groupe de pays. Dans ce troisième groupe, on trouve la Corée, le Canada, l'Espagne, le Japon, la Grèce, l'Irlande, la Nouvelle-Zélande et le

Graphique 1.1. **Coefficients de Gini des inégalités de revenu dans les pays de l'OCDE, milieu des années 2000**



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/456317833166>

Note : Les pays sont classés, de gauche à droite, par ordre croissant de coefficient de Gini. Le concept de revenu utilisé est celui de revenu disponible du ménage, corrigé de la taille du ménage avec une élasticité de 0.5.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Royaume-Uni – tous pays où le coefficient de Gini se situe entre 0.31 et 0.34, excédant donc la moyenne pour la zone de l'OCDE dans une proportion qui va jusqu'à 0.25 point (entre 1 % et 8 %).

- Un quatrième groupe est constitué par l'Italie, la Pologne, les États-Unis et le Portugal, où le coefficient de Gini excède la moyenne pour la zone de l'OCDE dans une proportion allant de 0.04 à 0.07 point (de 13 % à 24 %).
- À l'extrême droite du graphique se trouvent la Turquie et le Mexique, qui se distinguent par un niveau très élevé d'inégalité des revenus (38 % et 52 % au-dessus de la moyenne pour la zone de l'OCDE), même si c'est moins vrai aujourd'hui que dans le passé.

Le coefficient de Gini n'est qu'un indicateur parmi beaucoup d'autres de la distribution sous-jacente. Les différents indicateurs n'étant pas sensibles au même degré aux différentes parties de la distribution, le classement des pays peut en partie dépendre de l'indicateur retenu. Le tableau 1.A2.2 présente quatre autres indicateurs des inégalités de revenu en plus du coefficient de Gini. Au total, ces différents indicateurs décrivent une situation assez homogène : les corrélations au niveau international entre les différentes mesures de l'inégalité et le coefficient de Gini excèdent 0.95 pour l'écart logarithmique moyen et le rapport interdécile D9/D1, et sont d'environ 0.80 pour le carré du coefficient de variation et le rapport interdécile D5/D1<sup>2</sup>. Les pays se classent plus ou moins bien en fonction de l'indicateur retenu mais, au total, les différents indicateurs donnent des classements assez homogènes.

Par delà la sensibilité à l'indicateur retenu, le classement des pays selon le niveau des inégalités de revenu peut être ambigu pour d'autres raisons. Premièrement, des sources statistiques différentes pour un même pays peuvent dessiner des situations différentes du point de vue de la distribution sous-jacente, même si elles se fondent sur des hypothèses et des méthodes de calcul identiques. Dans ces circonstances, il est parfois difficile de dire, sur la base d'arguments a priori, quelle est la source statistique qu'il convient de privilégier<sup>3</sup>. Le tableau 1.A2.3 présente les coefficients de Gini du revenu des ménages dans les pays de l'OCDE qu'on obtient sur la base de trois sources de données différentes. Les différences sont assez faibles dans la plupart des cas, mais plus prononcées pour certains pays – quoique pas suffisamment importantes pour modifier radicalement les classements<sup>4</sup>.

La deuxième raison qui invite à la prudence quand on compare des mesures synthétiques des inégalités entre pays tient à ce que les inégalités de revenu peuvent être plus élevées dans un pays que dans un autre sur un segment de la distribution, alors que ce sera l'inverse sur un autre segment<sup>5</sup>. Dans la pratique, cela ne se produit que dans un petit nombre de cas<sup>6</sup>. Si ces deux facteurs – différences entre les sources de données pour un même pays et possibilité que l'évaluation des inégalités varie selon le segment de la courbe de distribution du revenu qui est considéré – incitent à la prudence pour procéder à des comparaisons de la répartition du revenu entre pays, néanmoins, ni l'un ni l'autre de ces facteurs ne semblent suffisamment importants pour invalider la conclusion selon laquelle les différences marquées entre pays mises en évidence dans cette section en ce qui concerne les inégalités de revenu sont bien « réelles » et ne sont pas le produit d'un « bruit » statistique.

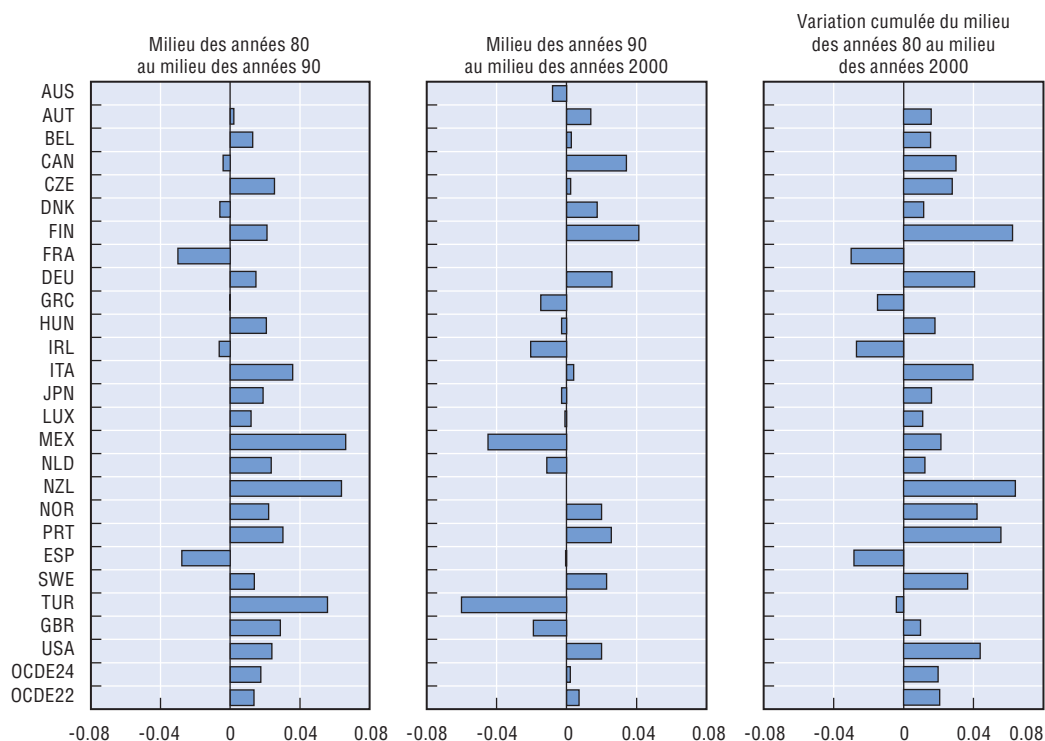
## La distribution des revenus s'est-elle élargie au fil du temps ?

Dans l'optique de l'action des gouvernements, il est souvent plus intéressant de comparer les *changements* dans la distribution des revenus selon les pays plutôt que de comparer des niveaux. À cet égard, les données de l'OCDE présentent un réel avantage par rapport à d'autres sources de données car elles reposent sur des séries qui sont plus homogènes dans le temps ou qui (dans la plupart des cas) peuvent être corrigées s'il y a des discontinuités<sup>7</sup>. Le graphique 1.2, qui illustre les variations du coefficient de Gini relatif au revenu disponible par unité de consommation sur différentes périodes, met en évidence des différences significatives dans l'évolution de la distribution du revenu à la fois selon les pays et selon les périodes.

- Au cours de la décennie qui va du milieu des années 80 au milieu des années 90, la tendance dominante est à l'élargissement de la distribution des revenus. C'est particulièrement évident au Mexique, en Nouvelle-Zélande et en Turquie, mais aussi en Italie, au Portugal, au Royaume-Uni et aux États-Unis, ainsi qu'en République tchèque et en Hongrie (où les données partent de 1990). Au cours de cette décennie, les inégalités de

### Graphique 1.2. Évolution des inégalités de revenu

Variation du coefficient de Gini sur différentes périodes



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/456322763752>

Note : Pour la première partie du graphique, les données se rapportent aux variations intervenues entre 1990 et le milieu des années 90 pour la République tchèque, la Hongrie et le Portugal, et dans les Länder occidentaux en Allemagne (pas de données disponibles pour l'Australie, la Pologne et la Suisse). Pour la seconde partie du graphique, les données se rapportent aux variations intervenues entre le milieu des années 90 et 2000 pour l'Autriche, la République tchèque, la Belgique, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (où les données 2005, sur la base des statistiques ERCV, sont considérées comme n'étant pas comparables avec celles pour les années antérieures). La moyenne OCDE24 est une moyenne simple pour les pays de l'OCDE pour lesquels on dispose de données couvrant toute la période (ensemble des pays figurant ci-dessus à l'exception de l'Australie); la moyenne OCDE22 couvre les mêmes pays à l'exception du Mexique et de la Turquie.

Source : Calculs sur la base du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

revenu ne se sont réduites que dans quelques pays (Canada, Danemark, France, Irlande et Espagne). Si on calcule la moyenne pour les 24 pays de l'OCDE pour lesquels les séries chronologiques sont disponibles, on constate que la distribution des revenus s'est élargie de 0.018 point, autrement dit d'environ 6 %; et elle s'est un peu moins élargie (0.014 point ou 5 %) si l'on exclut le Mexique et la Turquie.

- Les évolutions sont plus diverses au cours de la décennie qui va du milieu des années 90 au milieu des années 2000. La distribution des revenus s'est à nouveau élargie dans plusieurs pays – en particulier au Canada, en Finlande, en Allemagne, en Norvège, au Portugal, en Suède et aux États-Unis – mais elle s'est resserrée dans 10 pays, avec des réductions marquées au Mexique et en Turquie et, dans une moindre proportion, en Australie, en Grèce, en Irlande, aux Pays-Bas et au Royaume-Uni. Les évolutions « moyennes » au cours de cette période dépendent fondamentalement des évolutions intervenues au Mexique et en Turquie : si l'on inclut ces deux pays, l'augmentation moyenne des inégalités de revenu n'est que de 0.002 point, alors qu'elle apparaît plus marquée – tout en restant en deçà de celle enregistrée au cours de la précédente décennie – si on les exclut (0.07 point ou 2 %). Depuis 2000, les inégalités de revenu se sont fortement accentuées au Canada, en Allemagne, en Norvège et aux États-Unis (et, à un moindre degré, en Italie et en Finlande), alors qu'elles se sont réduites au Royaume-Uni, au Mexique, en Grèce et en Australie (et, dans une moindre mesure, en Suède et aux Pays-Bas).
- Au total, sur toute la période du milieu des années 80 au milieu des années 2000, la tendance dominante est à une augmentation assez générale des inégalités (dans les deux tiers des pays), avec des baisses en France, en Grèce, en Irlande, en Espagne et en Turquie (mais les données sont limitées à 2000 pour l'Irlande et l'Espagne). Les augmentations sont marquées en Finlande, en Norvège et en Suède (à partir d'un bas niveau) ainsi qu'en Allemagne, en Italie, en Nouvelle-Zélande et aux États-Unis (où on partait d'un niveau plus élevé). Pour les 24 pays de l'OCDE pour lesquels les données sont disponibles, l'augmentation cumulée est d'environ 0.02 point, soit environ 7 %. L'augmentation intervient pour l'essentiel au cours de la première décennie, et la tendance est comparable si l'on exclut le Mexique et la Turquie<sup>8</sup>.

Quelle est « l'importance » de cette augmentation observée des inégalités de revenu ? Il est difficile d'apporter une réponse simple à cette question (simple).

- Premièrement, parce qu'une appréciation qualitative de ce type dépend des jugements *a priori* de chacun : une augmentation du coefficient de Gini qui apparaîtra « limitée » aux yeux de ceux qui ne se préoccupent guère des inégalités apparaîtra comme beaucoup plus importante à ceux qui militent pour une société plus égalitaire.
- Deuxièmement, les différentes mesures de l'inégalité font apparaître des évolutions d'ampleur variable : par exemple, pour les 22 pays de l'OCDE pour lesquels les données couvrent les deux décennies allant jusqu'au milieu des années 2000, le rapport interdécile (D9/D1) enregistre une augmentation moyenne de 0.3 point, autrement dit 7 %, alors que le rapport interquintile (S80/S20), l'écart logarithmique moyen (ELM) et le carré du coefficient de variation ( $CV^2$ ) ont augmenté de 10 %, 9 % et 30 % respectivement – autrement dit plus que le coefficient de Gini (tableau 1.A2.4).
- Troisièmement, parce que les indicateurs des inégalités de revenu sont plus ou moins sensibles aux évolutions touchant les différents segments de la distribution<sup>9</sup>.


Blackburn (1989) propose une façon intuitive d'appréhender les variations du coefficient de Gini : il estime que les écarts de coefficient de Gini pour deux distributions correspondent à la moitié de la valeur en pourcentage du transfert de revenu moyen qui s'opère entre chaque individu se situant en dessous (au-dessus) de la médiane et chaque individu se situant au-dessus (en dessous) du revenu médian. Sur cette base, une augmentation du coefficient de Gini de 2 points de pourcentage équivaut à un transfert (hypothétique) de 4 % du revenu moyen de tous ceux qui se situent en dessous du revenu médian vers ceux qui se situent au-dessus. Naturellement, les personnes qui se situent dans la moitié supérieure de la distribution ont des revenus plus élevés que ceux qui se situent au bas de la distribution (dans une proportion de 2.5 fois environ, en moyenne, dans les pays de l'OCDE). Cela signifie qu'une variation de 2 points du coefficient de Gini correspondrait à un transfert de 7 % de son propre revenu de chaque personne se situant en dessous de la médiane au profit des personnes se situant au-dessus de la médiane, dont le revenu augmenterait de près de 3 %. Au total, ce type de réflexion amène à penser que l'élargissement de la distribution des revenus dans les pays de l'OCDE enregistré au cours des vingt dernières années a été modéré mais significatif.

Ces changements globaux dans la distribution des revenus sont eux-mêmes le résultat de différences dans le rythme de progression des revenus pour les personnes se situant en différents points de la distribution. Les variations du revenu réel par décile de revenu sont notables pour plusieurs raisons. Premièrement, si la croissance économique est déterminante pour le bien-être des individus dans les différents pays, la « façon » dont s'opère la croissance (autrement dit, quels sont les déciles de revenu qui en bénéficient le plus) importe dans l'optique des inégalités. Deuxièmement, un creusement des inégalités dans un pays qui enregistre une croissance du revenu *supérieure* à tous les niveaux de l'échelle n'a pas les mêmes implications, en termes de bien-être, s'il intervient dans un contexte de baisse des revenus pour tous. Le tableau 1.1 illustre la variation annuelle moyenne du revenu disponible réel, au cours des deux décennies (du milieu des années 80 au milieu des années 90 et du milieu des années 90 au milieu des années 2000), pour les personnes se situant aux différents niveaux de l'échelle des revenus. Les configurations diffèrent selon la période. De façon générale, les différences dans le rythme de progression des revenus à tous les niveaux de la distribution sont notables. Le rythme, plus élevé, de progression des revenus au cours de la dernière décennie a généralement profité à tous les niveaux de l'échelle, encore qu'avec des différences importantes selon les pays – le revenu réel des personnes relevant du quintile inférieur de la distribution a baissé en Belgique, en Allemagne, au Japon, en Turquie et – dans une moindre mesure – au Mexique et aux États-Unis. En moyenne, dans l'ensemble des pays de l'OCDE considérés, les personnes relevant du quintile supérieur ont enregistré des gains de revenu plus importants que celles qui se trouvent au bas de l'échelle, au cours des deux décennies, mais les différences ont été plus limitées au cours de la seconde décennie<sup>10</sup>.

Ces différences dans le rythme de progression du revenu par unité de consommation selon les quintiles ont influé, de diverses façons, sur la distribution des revenus. Le principal effet est que les « classes moyennes » ont perdu du terrain dans plusieurs pays par rapport à la moyenne pour l'ensemble de l'économie. On peut observer ce déclin « relatif » en examinant l'évolution du rapport entre le revenu « médian » (autrement dit le revenu de la personne qui se situe exactement au milieu de la distribution) et le revenu « moyen » dans chaque pays (graphique 1.3) : plus ce ratio tombe en dessous de 1, plus le revenu des classes moyennes baisse par rapport à celui d'autres catégories de la société, en

Tableau 1.1. Évolution du revenu réel des ménages par quintile

	Variation annuelle moyenne du milieu des années 80 au milieu des années 90					Variation annuelle moyenne du milieu des années 90 au milieu des années 2000				
	Quintile inférieur	Trois quintiles intermé- diaires	Quintile supérieur	Médiane	Moyenne	Quintile inférieur	Trois quintiles intermé- diaires	Quintile supérieur	Médiane	Moyenne
Australie	..	..	..	..	..	2.4	2.0	1.9	2.2	2.0
Autriche <sup>1</sup>	2.5	2.7	2.8	2.8	2.7	-2.1	-0.5	-0.4	-0.6	-0.6
Belgique <sup>1</sup>	1.2	0.5	1.2	0.4	0.8	1.4	1.3	1.7	1.2	1.5
Canada	0.3	-0.2	-0.1	-0.2	-0.1	0.2	1.2	2.1	1.1	1.4
République tchèque	..	..	..	..	..	0.4	0.6	0.7	0.5	0.6
Danemark	1.3	0.9	0.8	0.9	0.9	0.6	0.9	1.5	0.9	1.1
Finlande	0.9	0.9	1.0	0.8	1.2	1.6	2.5	4.6	2.5	2.9
France	1.0	0.5	-0.1	0.5	0.3	0.9	0.7	1.0	0.8	0.8
Allemagne	0.4	1.4	1.6	1.2	1.4	-0.3	0.5	1.3	0.6	0.7
Grèce	0.3	0.1	0.1	0.3	0.1	3.6	3.0	2.7	2.9	2.9
Hongrie	..	..	..	..	..	0.9	1.2	1.0	1.1	1.1
Irlande <sup>1</sup>	4.0	3.0	2.9	3.2	3.1	5.2	7.7	5.4	8.2	6.6
Italie	-1.3	0.5	1.5	0.6	0.8	2.2	1.0	1.6	1.0	1.3
Japon	0.8	1.8	2.1	1.8	1.9	-1.4	-1.0	-1.3	-1.0	-1.1
Luxembourg	2.3	2.5	3.0	2.4	2.7	1.5	1.5	1.7	1.5	1.6
Mexique	0.7	1.2	3.8	1.1	2.6	-0.1	-0.1	-0.6	-0.2	-0.4
Pays-Bas	1.1	2.7	3.9	2.8	3.0	1.8	2.0	1.4	2.0	1.8
Nouvelle-Zélande	-1.1	-0.5	1.6	-0.6	0.3	1.1	2.2	1.6	2.3	1.9
Norvège	-0.3	0.3	1.0	0.4	0.5	4.4	3.9	5.1	3.8	4.3
Portugal <sup>1</sup>	5.7	6.5	8.7	6.2	7.3	5.0	4.1	4.4	4.2	4.3
Espagne <sup>1</sup>	4.4	3.2	2.4	3.2	3.0	5.2	5.1	5.0	5.5	5.1
Suède	0.5	0.9	1.2	0.9	0.9	1.4	2.2	2.8	2.2	2.3
Turquie	-0.6	-0.7	1.4	-0.8	0.4	-1.1	-0.5	-3.2	-0.3	-1.9
Royaume-Uni	0.7	2.0	4.3	1.9	2.8	2.4	2.1	1.5	2.1	1.9
États-Unis	1.2	1.0	1.9	1.0	1.4	-0.2	0.5	1.1	0.4	0.7
OCDE22 <sup>2</sup>	1.2	1.4	2.1	1.4	1.7	1.5	1.8	1.9	1.9	1.8
OCDE20 <sup>3</sup>	1.3	1.5	2.1	1.5	1.7	1.7	2.0	2.2	2.1	2.1

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/456418683453>

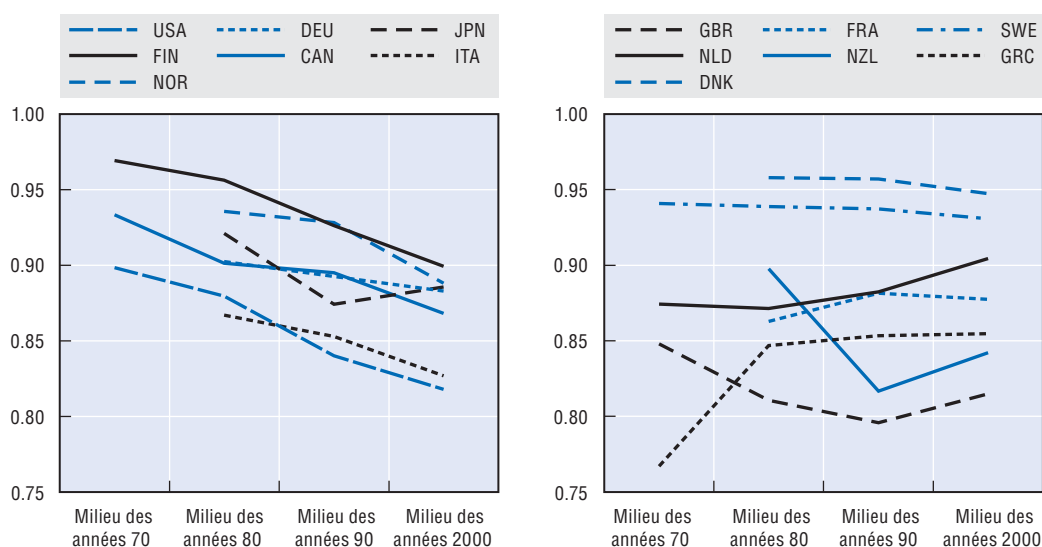
1. Évolution sur la période allant du milieu des années 90 à 2000, pour l'Autriche, la République tchèque, la Belgique, l'Irlande, le Portugal et l'Espagne (où les données 2005, sur la base des statistiques ERCV, sont considérées comme n'étant pas comparables avec celles pour les années antérieures).
2. La moyenne OCDE22 est la moyenne simple pour l'ensemble des pays pour lesquels les données couvrent toute la période (à l'exclusion de l'Australie, de la République tchèque et de la Hongrie, ainsi que de l'Islande, de la Corée, de la Pologne, de la République slovaque et de la Suisse).
3. La moyenne OCDE20 couvre tous les pays mentionnés plus haut à l'exception du Mexique et de la Turquie.

Source : Calculs sur la base du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

particulier par rapport à celle se situant à l'extrémité supérieure de la distribution. Or, le ratio du revenu médian au revenu moyen est en baisse depuis le milieu des années 80 (ou plus tôt) dans la plupart des pays, les principales exceptions étant les Pays-Bas et la Grèce (où il a augmenté tout au long de la période) et l'Australie, la Nouvelle-Zélande et la Turquie (où il est en augmentation depuis le milieu des années 90). La baisse du rapport du revenu médian au revenu moyen a été particulièrement marquée en Nouvelle-Zélande au cours de la décennie allant du milieu des années 80 au milieu des années 90, ainsi qu'au Canada, en Finlande et aux États-Unis, avec une baisse d'environ 10 % sur toute la période.

Les différences dans le rythme de progression du revenu selon le quintile ont modifié la part de revenu total revenant à chacun. Au cours de la dernière décennie, la part de revenu du quintile inférieur est restée, en gros, constante dans une majorité de pays, avec



Graphique 1.3. **Variation du rapport du revenu disponible médian au revenu disponible moyen**StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/456331525016>

Source : Calculs sur la base du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Tableau 1.2. **Gains et pertes de parts de revenu par quintile de revenu**

Variation en points de pourcentage, du milieu des années 90 au milieu des années 2000

	Quintile inférieur	Trois quintiles intermédiaires	Quintile supérieur
Forte augmentation	..	Irlande, Mexique, Turquie	Canada, Finlande, Norvège
Augmentation modérée	Italie, Mexique	Japon, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni	Autriche, Danemark, Allemagne, Italie, Suède, États-Unis
Stabilité	Australie, Belgique, République tchèque, Danemark, France Grèce, Hongrie, Japon, Luxembourg, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Norvège, Portugal, Espagne, Turquie, Royaume-Uni	Australie, Autriche, Belgique, République tchèque, Grèce, Hongrie, Luxembourg, Portugal, Espagne	Australie, Belgique, République tchèque, France, Hongrie, Japon, Luxembourg, Portugal, Espagne
Diminution modérée	Autriche, Canada, Finlande, Allemagne, Irlande, Suède, États-Unis	Canada, Danemark, Finlande, France, Allemagne, Italie, Suède, États-Unis	Grèce, Pays-Bas, Nouvelle-Zélande, Royaume-Uni
Forte diminution	..	Norvège	Irlande, Mexique, Turquie

Note : Une « forte » augmentation/diminution correspond à une variation de part de revenu supérieure à 2 points de pourcentage; une augmentation/diminution « modérée » correspond à une variation de part de revenu comprise entre ½ et 2 points; on parle de « stabilité » lorsque la variation des parts de revenu est de +/-½ point. Pour l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, le Danemark, la France, l'Irlande, le Japon, la Pologne, le Portugal et l'Espagne, les données se réfèrent aux variations sur la période allant du milieu des années 90 à environ 2000.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

une augmentation modérée en Italie et au Mexique, et un léger déclin en Autriche, au Canada, en Finlande, en Allemagne, en Irlande, en Suède et aux États-Unis (tableau 1.2). Les situations sont plus diverses, d'un pays à l'autre, dans la partie centrale et au sommet de la distribution. La part de revenu correspondant aux trois quintiles intermédiaires a augmenté fortement (de plus de deux points) en Irlande, au Mexique et en Turquie (pays où les disparités de revenu sont importantes mais se réduisent rapidement) et, dans une moindre mesure (entre 0,5 et 2 points), au Japon, aux Pays-Bas et en Nouvelle-Zélande,

alors qu'elle a fortement diminué en Norvège et, dans une moindre mesure, au Canada, au Danemark, en Finlande, en France, en Allemagne, en Italie, en Suède et aux États-Unis. La part de revenu revenant au quintile supérieur a augmenté fortement au Canada, en Finlande et en Norvège, ainsi que (dans une moindre mesure) en Autriche, au Danemark, en Allemagne, en Italie, en Suède et aux États-Unis; alors qu'à l'inverse la part de revenu revenant aux très riches s'est fortement réduite en Irlande, au Mexique et en Turquie. On peut cependant penser que les gains de revenu au sommet de la distribution sont sous-estimés dans les enquêtes auprès de la population utilisées dans ce rapport (encadré 1.1). En effet, les gains de parts de revenu pour les 1 % les plus riches de la population, tels qu'ils ressortent du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus, sont en deçà des gains, beaucoup plus importants (depuis le milieu des années 80) dont témoignent les données fiscales pour les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada.

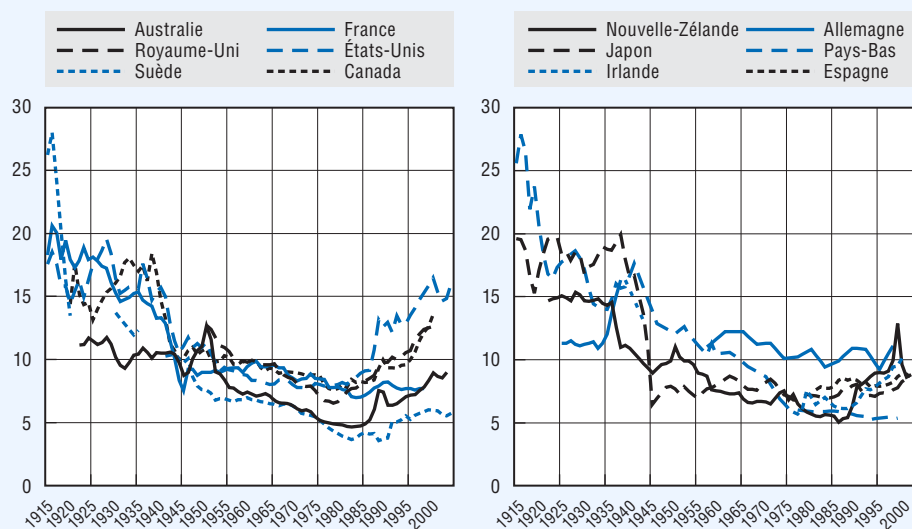
Si les changements dans la distribution des revenus décrits plus haut reflètent le jeu de différents facteurs (analysés plus en détail dans les autres chapitres), une distinction clé est celle entre inégalités de *revenu disponible* (revenu après impôts et transferts publics) et inégalités de *revenu marchand* (revenus salariaux, revenus du travail indépendant et revenus du capital, mesurés avant impôts). L'évolution des inégalités par rapport à ces deux concepts de revenu permet de distinguer (en première approximation) entre les effets des mécanismes de marché et les effets des politiques gouvernementales. La distinction est importante à faire car les gouvernements peuvent généralement tempérer une accentuation des inégalités de revenu marchand en jouant sur la fiscalité et les transferts. Cette compensation, pour autant, ne peut pas durer longtemps : en effet, il y a des limites à la redistribution que les pouvoirs publics peuvent opérer, en particulier lorsque d'autres facteurs pèsent sur l'évolution des dépenses publiques (vieillesse démographique, par exemple). Le graphique 1.4 retrace l'évolution du coefficient de Gini pour ces deux


#### Encadré 1.1. **Évolutions au sommet de la distribution des revenus**

Les mesures du revenu des ménages issues des enquêtes utilisées dans ce rapport ne sont pas à même d'appréhender les revenus au sommet de la distribution. Cela tient à l'étroitesse de la notion de revenu utilisée, à la confidentialité qui entoure les revenus les plus élevés et au taux élevé de non-réponse de la part des personnes au sommet de l'échelle. En ce qui concerne le premier élément, cela tient principalement à ce que la notion de revenu (monétaire) utilisée dans ce rapport ne prend pas en compte les autres sources de revenu (gains en capital, éléments non salariaux de la rémunération globale des dirigeants, comme les stock options, et loyers imputés) dont les très riches bénéficient plus qu'à proportion de leur poids dans la population. En ce qui concerne le deuxième élément, le facteur essentiel est le plafonnement éventuel, dans les données d'enquête de certains pays, des revenus au-delà d'un certain seuil. Le fait de classer les revenus dépassant un certain seuil dans une tranche supérieure indifférenciée affecte la plupart des analyses de la distribution des revenus aux États-Unis fondées sur les données d'enquête (supplément social et économique annuel de la *Current Population Survey*) « à diffusion publique », lesquelles sont affectées par les changements touchant les limites de confidentialité appliquées par le Census Bureau aux revenus les plus élevés (ce qui amoindrit la hausse enregistrée des inégalités au fil du temps). Les données pour les États-Unis présentées dans ce rapport sont moins affectées par ce problème car elles reposent sur les données « internes » du Census Bureau.

Encadré 1.1. **Évolutions au sommet de la distribution des revenus** (suite)

Les données tirées des déclarations fiscales (ajustées pour tenir compte du revenu des non-déclarants) offrent une autre solution pour saisir les évolutions au sommet de l'échelle. Les données relatives à la part des *revenus avant impôts* perçue par les 1 % les plus riches de la distribution font apparaître de fortes augmentations (70 % ou plus) depuis le milieu des années 70 en Australie, au Canada, en Irlande, au Royaume-Uni, aux États-Unis et au Canada, des augmentations plus limitées (entre 10 % et 25 %) en Allemagne, au Japon, en Nouvelle-Zélande, en Espagne et en Suède), et des baisses (de l'ordre de 10 %) en France et aux Pays-Bas (Leigh, 2007). Sauf rares exceptions, les changements touchant les 1 % les plus riches de la population représentent l'essentiel de l'augmentation de la part de revenu perçue par le décile supérieur. Si ces données fiscales permettent mieux de saisir ce qui se passe au sommet de la distribution – tout en dessinant aussi un contexte à long terme pour évaluer les tendances récentes – elles sont affectées par les changements touchant les dispositions qui incitent les contribuables à faire état de leurs revenus du capital (et d'autres types de revenu) dans leur déclaration fiscale (Reynolds, 2007). Dans le cas des États-Unis, toutefois, la forte augmentation de la part de revenu correspondant aux 1 % les plus riches est confirmée par d'autres sources administratives (par exemple, les données de la Social Security) et par les études qui tiennent compte à la fois de l'impôt sur le revenu des personnes physiques et de l'impôt sur les sociétés (Burtless, 2007).

**Part des revenus avant impôts perçue par les 1 % les plus riches**

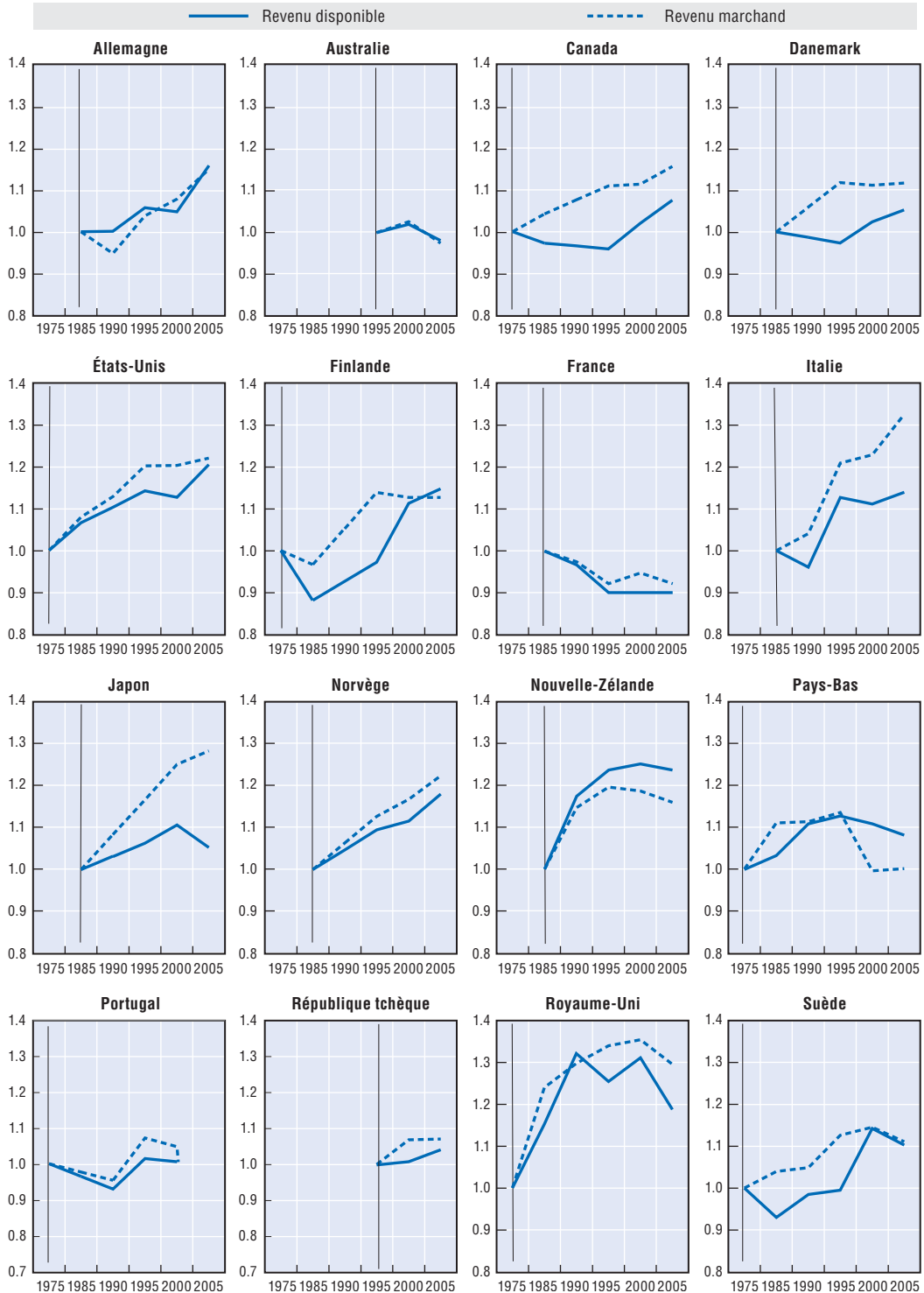
StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/456372330118>


Source : Leigh (2007), série de données téléchargées depuis le site <http://econrsss.anu.edu.au/~aleigh/>.

concepts de revenu, les deux séries étant indexées sur la première observation disponible pour chaque pays. Au cours de la décennie écoulée entre le milieu des années 80 et le milieu des années 90, l'accentuation des inégalités de revenu était principalement la conséquence de l'élargissement de la distribution des revenus marchands, qui a concerné tous les pays à l'exception de la France. Durant cette période, les gouvernements ont contrebalancé cet élargissement de la distribution des revenus en jouant sur la fiscalité applicable aux ménages et sur les transferts publics en espèces, soit en totalité (Canada et Suède, par exemple), soit en partie (dans tous les autres pays, graphique 1.4). Les

### Graphique 1.4. Évolution des inégalités de revenu marchand et de revenu disponible

Coefficients de Gini, indexés sur la valeur de la première année disponible



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/456334688255>

Note : Les repères, sur chaque graphique par pays, correspondent aux observations disponibles. Les lignes sont déterminées par interpolation entre ces observations. Les coefficients de Gini du revenu marchand et du revenu disponible reposent sur les rangs des individus à partir de chacun des deux concepts de revenu.

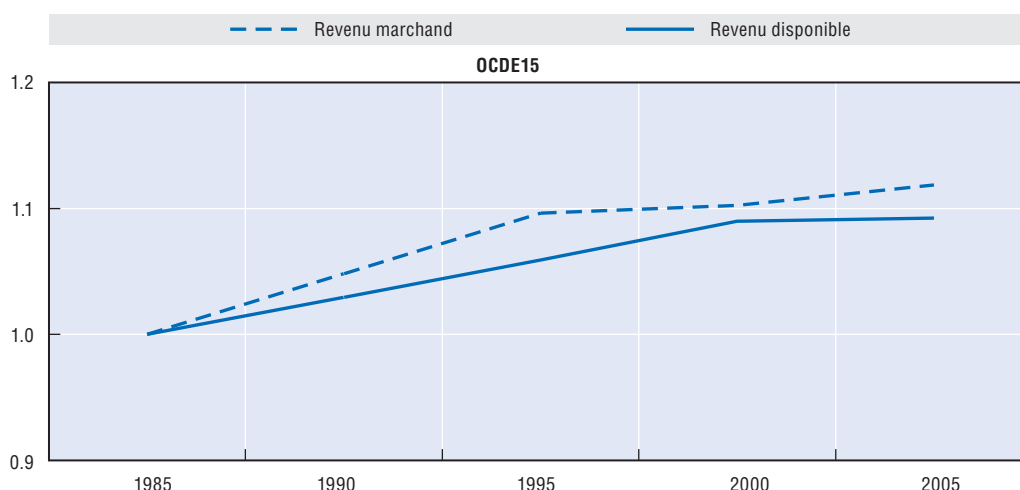
Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

différences entre pays sont beaucoup plus marquées depuis 1995. Durant cette période, les inégalités de revenu marchand se sont nettement réduites aux Pays-Bas et, dans une moindre mesure, en Australie, en Nouvelle-Zélande, au Royaume-Uni et en Suède, tandis qu'elles se sont stabilisées au Danemark, en Finlande et en France, et se sont accrues dans les autres pays (rapidement en ce qui concerne l'Allemagne, l'Italie et le Japon). Si l'augmentation des inégalités de revenu disponible était généralement moindre que durant la période précédente, une plus grande partie de cette augmentation reflétait une moindre redistribution par la fiscalité et les transferts, en particulier au Canada, aux Pays-Bas et en Suède et, dans une moindre mesure, aux États-Unis.

Le graphique 1.5 illustre l'évolution de la dispersion du revenu disponible et du revenu marchand dans les 15 pays de l'OCDE pour lesquels les observations couvrent toute la période du milieu des années 80 au milieu des années 2000. Le graphique fait apparaître, de façon plus synthétique que le graphique 1.4, des différences notables sur la période. En moyenne, dans les 15 pays considérés ici (les mêmes que ceux repris sur le graphique 1.4 à l'exception de l'Australie), l'accentuation des inégalités de revenu observée au cours de la décennie du milieu des années 80 au milieu des années 90 s'explique principalement par l'accentuation des inégalités dans la distribution du revenu marchand, en partie compensée par les transferts publics en espèces et par la fiscalité applicable aux ménages. Par contre, à partir du milieu des années 90 et jusqu'en 2000 à peu près, les inégalités de revenu marchand cessent d'augmenter et l'augmentation des inégalités de revenu disponible reflète principalement l'effet des transferts publics et de la fiscalité. La stabilisation des inégalités de revenu marchand durant cette période témoigne de la réussite des réformes introduites par plusieurs pays de l'OCDE pour « activer » les bénéficiaires de prestations sociales et les orienter vers le travail (OCDE, 2005). La période

Graphique 1.5. **Évolution des inégalités de revenu marchand et de revenu disponible, moyenne OCDE**

Coefficients de Gini, milieu des années 80 = 1.0



StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/456335803112>

Note : La moyenne OCDE15 correspond à la moyenne des pays pour lesquels les informations sont disponibles sur toute la période du milieu des années 80 au milieu des années 2000. Les coefficients de Gini du revenu marchand et du revenu disponible reposent sur les rangs des individus à partir de chacun des deux concepts de revenu.

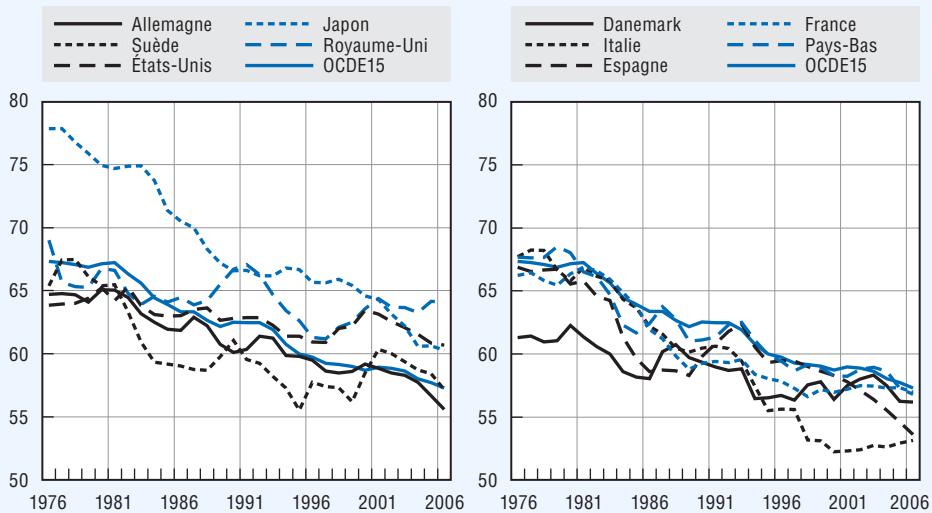
Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

la plus récente, toutefois, dénote un retour à la configuration antérieure marquée par une accentuation des inégalités de revenu marchand compensée partiellement par la redistribution, quoique de façon plus limitée que dans le passé. Cette évolution récente donne à penser que le resserrement des inégalités de revenu marchand aura peut-être été de courte durée et qu'il faudra des réformes plus profondes pour instaurer une distribution plus égale des revenus marchands. Si les changements concernant les inégalités de revenu marchand des ménages sont souvent attribués aux changements dans la répartition du PIB entre facteurs de production, la relation entre les deux est complexe, ce qui tend à indiquer que d'autres facteurs sont à l'œuvre (encadré 1.2).

### Encadré 1.2. Distribution des revenus des ménages et part des salaires dans le PIB : y a-t-il un lien entre les deux ?

L'augmentation, modérée mais significative, des inégalités de revenu enregistrée dans la plupart des pays de l'OCDE depuis le milieu des années 80 est allée de pair avec un recul significatif de la part des salaires dans la valeur ajoutée. Dans les 15 pays de l'OCDE pour lesquels les données couvrent toute la période depuis 1976, cette part a reculé d'environ 10 points (autrement dit 15 %), et la réduction a été plus marquée (15 points ou plus) en Irlande, en Italie et au Japon, et plus limitée (5 points ou moins) au Danemark, en Grèce, au Royaume-Uni et aux États-Unis (voir graphique ci-dessous).

#### Part des salaires dans la valeur ajoutée



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/456405378181>

Note : Le total des salaires correspond au total des rémunérations perçues par les salariés et les travailleurs indépendants (sur la base du taux de rémunération des salariés). Le total des salaires est exprimé en proportion du PIB. La moyenne OCDE15 correspond à la moyenne pour les dix pays considérés plus l'Autriche, la Belgique, la Finlande, la Grèce et l'Irlande.

Source : OCDE (2007).

S'il est vrai qu'il y a d'importantes différences en ce qui concerne la part des salaires selon les secteurs d'activité, la baisse a néanmoins affecté – à des degrés divers – la plupart des secteurs industriels, ce qui donne à penser que ce recul tendanciel reflète plus que de simples changements dans la structure du PIB (autrement dit, plus qu'un rééquilibrage entre les secteurs où la part des salaires est importante et celle où elle est plus limitée)<sup>1</sup>.

### Encadré 1.2. **Distribution des revenus des ménages et part des salaires dans le PIB : y a-t-il un lien entre les deux ? (suite)**

L'analyse empirique des déterminants du recul de la part des salaires au niveau des secteurs d'activité met en lumière l'influence de l'augmentation du ratio capital-production, de la hausse des prix réels du pétrole, du progrès technologique (qui n'augmente pas la demande de main-d'œuvre), ainsi que (de façon moins nette) d'un ajustement plus marqué des coûts de main-d'œuvre (mesuré par l'augmentation de la croissance de l'emploi), outre le moindre pouvoir de négociation des travailleurs (mesuré par la fréquence des conflits du travail, Bentolila et Saint-Paul, 2003). D'autres facteurs non explicitement pris en compte dans ces estimations empiriques peuvent aussi avoir contribué à la contraction observée de la part des salaires dans le PIB.

Les salaires représentant une part plus importante du revenu des personnes qui se situent au bas de la distribution des revenus, on considère souvent qu'une contraction de la part des salaires dans le PIB implique une diminution de la part du revenu des ménages se situant au bas de l'échelle. En réalité, il n'y a pas de lien inéluctable entre la part de valeur ajoutée versée sous forme de salaires et la part de revenu disponible des ménages allant aux catégories à faible revenu<sup>2</sup>. Cependant, comme on le verra plus loin dans les autres chapitres de ce rapport, les revenus du capital sont généralement répartis de façon beaucoup plus inégale que les revenus salariaux : cela signifie qu'une augmentation de la part des revenus du capital dans les ressources économiques des ménages se traduira par une accentuation des inégalités de revenu *via* un effet de structure.

1. De Serres et al. (2002) montrent que les changements dans la composition du secteur marchand par activité expliquent pour une part comprise entre 25 % et 10 % le recul de la part globale des salaires du milieu des années 80 au milieu des années 90 en Italie, en France, en Belgique et aux États-Unis. L'influence est plus marquée en Allemagne (où la part des salaires corrigée des changements dans la composition de la production par activité augmente) et elle est négligeable aux Pays-Bas.
2. Lam (1997) décrit un modèle simple qui comporte deux groupes : travailleurs faiblement rémunérés, dont les revenus sont constitués exclusivement par des salaires, et travailleurs à haut revenu qui perçoivent à la fois des salaires et des revenus du capital. Dans ce modèle, sur la base de l'hypothèse d'une élasticité de substitution travail-capital égale à 1, une augmentation du nombre des travailleurs faiblement rémunérés entraîne une augmentation de leur part de revenu et une réduction de la part de revenu revenant aux travailleurs à haut revenu (pour une part de revenu du capital inchangée).

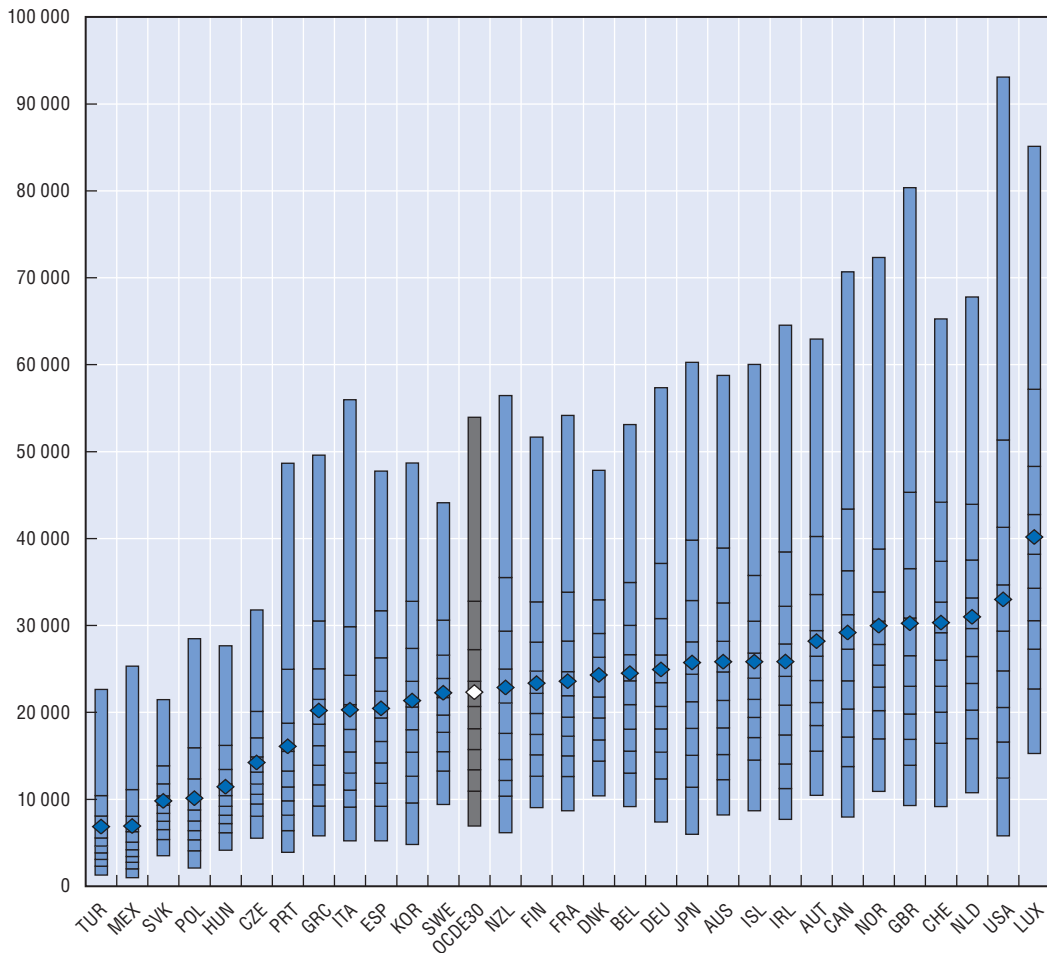

## Au-delà des indicateurs synthétiques de la distribution des revenus : niveaux de revenu par décile dans les pays de l'OCDE

S'il est vrai que les inégalités de revenu ne sont qu'un élément dans les comparaisons des situations sociales et économiques des pays, les données présentées dans ce rapport éclairent aussi d'autres aspects intéressants pour cette évaluation. L'un de ces aspects est le *niveau absolu* de revenu disponible des ménages en différents points de la distribution. Le graphique 1.6 indique, pour chaque pays de l'OCDE, le revenu disponible moyen par unité de consommation (moyenne pour les différents déciles de la distribution), ainsi que le revenu moyen pour chaque décile de la distribution<sup>11</sup>. Le revenu disponible moyen par unité de consommation est supérieur à USD 22 000 en moyenne, le Luxembourg arrivant en tête (avec plus de USD 40 000) suivi par les États-Unis (USD 33 000) et la Norvège (USD 30 000). À l'autre extrême, on trouve la Turquie et le Mexique, avec des valeurs de l'ordre de USD 7 000. Le revenu disponible moyen par unité de consommation est inférieur aux mesures habituelles du revenu national par habitant, mais les deux séries sont très corrélées entre elles<sup>12</sup>. L'amplitude globale de la distribution des revenus – mesurée par l'écart de revenu moyen entre le décile supérieur et le décile inférieur, en USD aux taux de



Graphique 1.6. Niveaux de revenu aux différents niveaux de la distribution, milieu des années 2000

Dollars US aux taux de PPA

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/456356723118>

Note : Les données se rapportent au revenu disponible des ménages par unité de consommation aux différents niveaux de la distribution. Pour chaque pays, le bas du bâton correspond au revenu moyen du premier décile et le haut du bâton au revenu moyen du dixième décile. Le graphique illustre aussi (par un losange) le revenu moyen pour l'ensemble de la population. Les données de revenu pour chaque pays sont corrigées de l'inflation (lorsqu'elles se rapportent à une autre année que 2005), puis sont converties en dollars US sur la base des taux de PPA de la consommation effective en 2005. Ce taux de conversion reflète le coût d'un panier type de biens et de services achetés sur le marché ou fournis gratuitement (ou à des tarifs subventionnés) par le secteur public, dans les différents pays. Les pays sont classés, de gauche à droite, par ordre croissant de revenu moyen par unité de consommation.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus et autres bases de données de l'OCDE.

PPA – est aussi notablement différente selon les pays : l'écart de revenu moyen entre le décile supérieur et le décile inférieur est de moins de USD 20 000 en République slovaque et de plus de USD 85 000 aux États-Unis.

Le même ensemble de données peut aussi être présenté sous une forme qui permet mieux de mettre en évidence les écarts entre pays de niveaux de revenu en des points comparables de la distribution. Le graphique 1.7 indique les niveaux de revenu de la classe moyenne (graphique du haut), ainsi que du décile inférieur (graphique du milieu) et du décile supérieur (graphique du bas), les pays étant chaque fois classés par ordre croissant



de revenu disponible par unité de consommation. Le graphique 1.7 met en évidence plusieurs configurations :

- Le revenu médian par unité de consommation est très légèrement inférieur à USD 20 000 pour l'ensemble des pays de l'OCDE, s'établissant entre USD 36 000 au Luxembourg et USD 5 000 environ au Mexique et en Turquie. La dispersion entre pays au regard du revenu médian est de 10 % supérieure à la dispersion au regard du revenu moyen. Les changements dans les rangs des pays (par rapport au classement au regard du revenu moyen) sont limités, encore que les Pays-Bas gagnent deux rangs (se plaçant en deuxième position) alors que le Royaume-Uni recule de deux rangs.
- Les disparités entre pays sont beaucoup plus marquées au bas de la distribution. Le revenu moyen des personnes relevant du premier décile est légèrement inférieur à USD 7 000 pour l'ensemble des pays de l'OCDE, s'établissant entre USD 15 000 au Luxembourg et moins de USD 1 000 au Mexique. Les rangs des pays au regard du revenu des ménages au bas de la distribution sont notablement différents des rangs sur la base du revenu moyen – par exemple, les États-Unis (qui occupent le deuxième rang par le revenu moyen) reculent de onze places tandis que la Suède (au 14<sup>e</sup> rang par le revenu moyen) gagne huit places.
- Au sommet de la distribution, le revenu moyen dans l'ensemble des pays ressort à USD 37 000, les États-Unis se classant cette fois-ci en tête (devant le Luxembourg), avec plus de USD 93 000, et la Turquie arrivant en fin de classement avec USD 23 000. Les écarts entre pays sont plus marqués en termes absolus que dans tous les cas considérés précédemment, mais moindres quand on les considère en termes relatifs (par rapport au revenu moyen de l'ensemble des individus au sommet de la distribution). Parmi les pays repris sur le graphique, l'Italie gagne huit places (se plaçant en 8<sup>e</sup> position), alors que la Suède recule de quatre places.

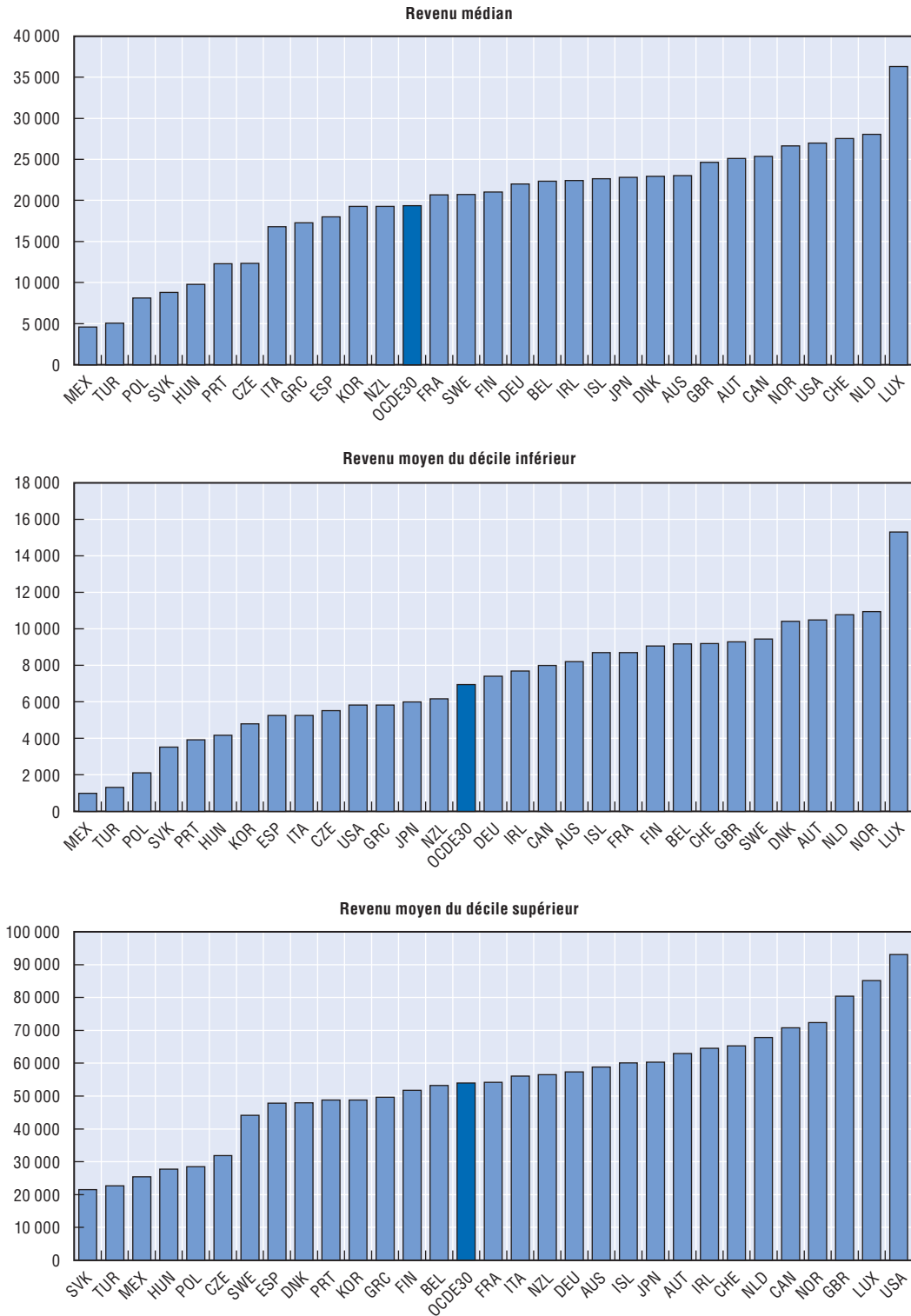
## Conclusion

On peut tirer de ce chapitre quatre enseignements principaux :

- Premièrement, la distribution des revenus des ménages diffère sensiblement selon les pays, et ces différences persistent dans le temps – même si leur ampleur exacte dépend des sources statistiques utilisées pour chaque pays. Les différentes mesures donnent une vision assez homogène des différences entre pays au regard des inégalités de revenu, les courbes de Lorenz des différents pays ne se recoupant que dans une minorité de cas.
- Deuxièmement, les inégalités de revenu se sont accentuées au cours des deux décennies qui se sont écoulées depuis le milieu des années 80. Le phénomène est assez général (il concerne les deux tiers environ des pays de l'OCDE) : l'accroissement des inégalités est modérée mais significative au regard de la plupart des mesures de l'inégalité. Cette augmentation des inégalités a toutefois été plus marquée durant la première décennie que durant la seconde, et les situations diffèrent selon les pays – les inégalités s'étant atténuées dans plusieurs pays au cours de la période la plus récente.
- Troisièmement, l'élargissement de la distribution des revenus a principalement été la conséquence d'une accentuation des inégalités en termes de revenu marchand du milieu des années 80 au milieu des années 90. Les inégalités de revenu marchand ont cessé de s'accroître à partir du milieu des années 90 et jusqu'en 2000 environ, après quoi on observe une reprise modérée de l'accroissement des inégalités.

Graphique 1.7. **Niveaux de revenu en différents points de la distribution, milieu des années 2000**

US dollars aux taux de PPA



StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/456371276624>

Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus et autres bases de données de l'OCDE.

- Enfin, les différences entre pays sont importantes en ce qui concerne la situation des personnes se situant en des points comparables de la distribution des revenus – différences qui sont « masquées » lorsque les comparaisons internationales se font en termes de revenu national par habitant. Les écarts de niveau de revenu entre pays, exprimés en pourcentage, sont plus marqués au bas de l'échelle que dans la partie centrale de la distribution, tandis que les écarts de niveau de vie entre pays au sommet de l'échelle sont prononcés en termes absolus mais plus limités en pourcentage.

## Notes

1. Le coefficient de Gini mesure la surface comprise entre la courbe de Lorentz (qui représente les parts cumulées de la population, de la plus pauvre à la plus riche, par rapport aux parts cumulées du revenu qu'elles perçoivent) et la bissectrice, et est exprimée en pourcentage de la surface du triangle situé en dessous de cette ligne. Sa valeur varie entre 0, en cas d'« égalité parfaite » (chaque part de la population a la même part de revenu), et 1, en cas d'« inégalité parfaite » (la part de la population ayant le revenu le plus élevé concentre tout le revenu).
2. Par rapport aux autres indicateurs, l'écart logarithmique moyen est plus sensible aux changements au bas de la distribution, et le carré du coefficient de variation plus sensible aux changements vers le haut de la distribution, tandis que le coefficient de Gini est moins sensible aux changements aux deux extrémités.
3. Le choix des sources statistiques à utiliser pour le questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus est fait en consultation avec les autorités nationales. Un critère clé pour ce faire est celui de la cohérence au fil des ans.
4. Les données de l'OCDE font apparaître des inégalités sensiblement plus importantes que les études LIS ou Eurostat dans plusieurs pays (Islande, Allemagne et Italie, quand on compare avec Eurostat; Finlande, Allemagne, Irlande, Italie, Pays-Bas, Norvège et Pologne, quand on compare avec l'étude LIS). Des différences subsistent même lorsque les trois sources de données s'appuient sur la même enquête sous-jacente. Si ces différences reflètent en partie des différences dans les années considérées (les estimations de l'OCDE sont généralement plus à jour que celles de l'étude LIS) et concernant l'échelle d'équivalence utilisée (dans le cas d'Eurostat), d'autres facteurs jouent également. Dans le cas de l'Allemagne, les données Eurostat proviennent des statistiques ERCV, qui sont affectées par des biais importants, tandis que l'OCDE s'appuie sur l'enquête (le panel socio-économique allemand) utilisée par la plupart des rapports nationaux officiels sur le sujet (ainsi que par l'étude LIS). Dans le cas de l'Italie, les résultats de l'OCDE reposent sur un modèle de simulation microéconomique appliqué par l'Office statistique central (l'ISTAT), qui fournit des estimations des prélèvements fiscaux à la charge des ménages pour l'enquête de la Banque d'Italie sur les revenus et le patrimoine des ménages, qui est aussi l'enquête utilisée par l'étude LIS. Alors que les données LIS et OCDE font apparaître une situation homogène en ce qui concerne les caractéristiques structurelles de la population italienne, les données OCDE dénotent une accentuation des inégalités depuis 2000 qui contraste avec la stabilité des inégalités telles qu'elle ressort des fichiers de la Banque d'Italie. Dans le cas du Japon (pays qui n'est pas couvert par l'étude LIS), les différentes sources aboutissent à des estimations assez différentes des niveaux d'inégalité mais largement homogènes en ce qui concerne les tendances. Les données de l'OCDE reposent sur l'enquête générale sur les conditions de vie – enquête qui se caractérise par la taille importante de l'échantillon et un taux de réponse élevé, qui recueille des informations sur la base de questions rétrospectives et qui permet de suivre les évolutions en termes d'inégalité de revenu et de pauvreté au fil du temps. Le coefficient de Gini calculé à partir des données de cette étude est toutefois sensiblement plus élevé que celui calculé (sur la base de définitions similaires) à partir des données provenant de l'enquête nationale sur le revenu et les dépenses des familles (0.28) – qui est la source de base concernant les informations sur les dépenses des ménages. Cette deuxième enquête, qui s'appuie sur le journal tenu par les répondants, porte sur un échantillon plus vaste mais exclut certains types de ménages; par suite, cette enquête ne permet de suivre les évolutions concernant les inégalités de revenu et la pauvreté que pour un groupe de population plus étroit.
5. Les inégalités de revenu sont sans ambiguïté plus importantes (ou, à l'inverse, plus faibles) dans un pays que dans un autre lorsque la courbe de Lorentz pour ce pays se situe strictement au-dessus (ou, à l'inverse, au-dessous) de celle du pays auquel on le compare. Par contre, lorsque les courbes

de Lorenz « se recourent », évaluer les inégalités sur la base d'indicateurs synthétiques pour la totalité de la distribution est quelque peu arbitraire.

6. Le tableau 1.A1.1 de l'annexe compare les courbes de Lorenz par paires de pays en différenciant les résultats par couleur (gris foncé et bleu foncé en cas de « stricte » dominance de la courbe de Lorenz pour un pays sur la courbe de Lorenz de l'autre pays; gris clair et bleu clair lorsque les courbes de Lorenz des deux pays se recourent à une extrémité de la courbe; blanc dans les cas indéterminés). Le tableau montre que dans les trois quarts des cas environ, les comparaisons binaires de la répartition du revenu conduisent à des conclusions sans ambiguïté (en ce sens que la courbe de Lorenz de l'un des deux pays se situe strictement au-dessus ou, à l'inverse, strictement au-dessous de celle de l'autre pays). Cependant, dans 18 % des cas, les courbes de Lorenz se recourent (cellules figurant en blanc) et, dans 8 % des cas, les courbes se recourent soit au niveau du décile supérieur, soit au niveau de décile inférieur (cellules en bleu clair ou en gris clair).
7. On traite les discontinuités, qui peuvent être dues soit à des changements dans la source statistique utilisée (comme dans le cas du Canada, en 1995, et du Royaume-Uni, en 2001) ou à des changements dans la conception de l'enquête ou dans les pondérations (comme dans le cas des Pays-Bas, en 2000, et de la Suède, en 1985) en recueillant les données pour la même année à la fois sur la base « nouvelle » et sur la base « ancienne », ce qui permet ensuite de « raccorder » les divers indicateurs. Les discontinuités affectent les séries pour la Belgique, l'Allemagne, l'Italie, le Japon, l'Espagne et la Turquie (en 1995). Pour la France, la source utilisée pour décrire l'évolution de la distribution des revenus (*Enquête revenus fiscaux*) diffère de celle utilisée pour comparer les niveaux des divers indicateurs l'année la plus récente (statistiques ERCV).
8. Des données couvrant la période du milieu des années 70 au milieu des années 80 sont disponibles pour sept pays de l'OCDE. Ces données font apparaître une nette augmentation des inégalités de revenu au Royaume-Uni et, dans une moindre mesure, aux Pays-Bas et aux États-Unis, et des baisses au Canada, en Finlande, en Grèce, au Portugal et en Suède.
9. Par exemple, en se concentrant sur la partie basse de la distribution, on a estimé, pour l'ensemble de l'UE15, que la suppression de toutes les prestations soumises à conditions de ressources impliquerait une augmentation du coefficient de Gini (calculé pour toute la population de l'UE15) de 0.300 à 0.327 (Immervoll et al., 2006, tableau 5.3).
10. Les données présentées au tableau 1.1 sont fonction des caractéristiques spécifiques des données et des définitions utilisées. Premièrement, le concept de revenu utilisé dans les enquêtes auprès des ménages diffère, sur des aspects importants, du concept repris dans les mesures de la comptabilité nationale traditionnellement utilisée pour analyser les niveaux de vie, et les changements dans le « champ couvert » par les données d'enquête peuvent introduire des distorsions au fil du temps (Siminski et al., 2003). Deuxièmement, l'évolution du revenu disponible par unité de consommation est affectée tant par les tendances générales concernant le revenu des ménages que par les changements touchant la taille des ménages relevant des différents déciles de revenu; or, la taille moyenne des ménages ayant baissé, dans tous les pays de l'OCDE, au cours de cette période, le gain en termes de revenu par unité de consommation, illustré par le tableau 1.2, est moindre qu'en termes de revenu par habitant sur la base des agrégats de la comptabilité nationale.
11. Pour les besoins de cette comparaison, les estimations, sur la base de données d'enquête, du revenu disponible des ménages par unité de consommation sont d'abord ajustées en fonction de l'évolution des prix (en raison des différences dans les années auxquelles les données se rapportent), étant ramenées à la base commune 2005; puis elles sont converties en équivalent « pouvoir d'achat » par application de taux de change exprimant combien d'unités d'un panier type de biens de consommation les résidents des différents pays peuvent ou bien acheter sur le marché ou bien obtenir gratuitement, ou à des tarifs subventionnés, auprès des services publics (taux de PPA de la consommation « effective »).
12. Le coefficient de corrélation entre le niveau du revenu national net par habitant et le revenu disponible moyen par unité de consommation est d'environ 0.95, et il est légèrement inférieur en termes de corrélation de rang.

## Références

- Atkinson, A.B., L. Rainwater et T.M. Smeeding (1995), *La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- Bentolila, S. et G. Saint-Paul (2003), « Explaining Movements in the Labor Share », *Contributions to Macroeconomics*, vol. 3, n° 1, The Berkeley Electronic Press.
- Blackburn, M. (1989), « Interpreting the Magnitude of Changes in Measures of Income Inequality », *Journal of Econometrics*, n° 42.
- Burniaux, J.M., T.-T. Dang, D. Fore, M.F. Förster, M. Mira d'Ercole et H. Oxley (1998), « Income Distribution and Poverty in Selected OECD Countries », Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 189, mars, OCDE, Paris.
- Burtless, G. (2007), « Has US Income Inequality Really Increased? », polycopié, The Brookings Institution, Washington D.C.
- Expert Group on Household Income Statistics (2001), *Final Report and Recommendations*, The Canberra Group, Ottawa.
- Förster, M. et M. Mira d'Ercole (2005), « Income Distribution and Poverty in OECD Countries in the Second Half of the 1990s », Document de travail de l'OCDE sur les affaires sociales, l'emploi et les migrations, n° 22, OCDE, Paris.
- De Serres, A., S. Scarpetta et C. Maisonneuve (2002), « Sectoral Shifts in Europe and the United States: How Do They Affect Aggregate Labour Shares and the Properties of Wage Equations », Document de travail du Département des affaires économiques de l'OCDE, n° 326, OCDE, Paris.
- Immervoll, H., H. Levy, C. Lietz, D. Mantovani, C. O'Donoghue, H. Sutherland et G. Verbist (2006), « Household Incomes and Redistribution in the European Union: Quantifying the Equalising Properties of Taxes and Benefits », in D.B. Papadimitriou (dir. pub.), *The Distributional Effects of Government Spending and Taxation*, Palgrave Macmillan.
- Lam, D. (1997), « Demographic Variables and Income Inequality », in M.R. Rosenzweig et O. Stark (dir. pub.), *Handbook of Population and Family Economics*, Elsevier Science.
- Leigh, A. (2007), « How Closely Do Top Income Shares Track Other Measures of Inequality », *Economic Journal*, n° 117, novembre.
- OCDE (2005), *Accroître les chances de chacun : Pour une politique sociale active au bénéfice de tous*, OCDE, Paris.
- OCDE (2007), « Les travailleurs des pays de l'OCDE dans l'économie mondiale : de plus en plus vulnérables ? », *Perspectives de l'emploi de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- Reynolds, A. (2007), « Has US Income Inequality Really Increased? », *Policy Analysis*, CATO Institute, Washington D.C.
- Sawyer, M. (1976), « Income Distribution in OECD Countries », *Perspectives économiques de l'OCDE*, OCDE, Paris.
- Siminski, P., P. Saunders, S. Waseem et B. Bradbury (2003), « Reviewing the Intertemporal Consistency of ABS Household Income Data with External Aggregates », *Australian Economic Review*, vol. 33, n° 3, septembre.

## ANNEXE 1.A1

## *Données de l'OCDE sur la distribution des revenus : caractéristiques clés*

Des données comparables sur la distribution des revenus des ménages à la fois constituent un point de référence pour juger des performances d'un pays et offrent la possibilité d'évaluer le rôle des facteurs communs ainsi que des facteurs propres à chaque pays. Elles permettent aussi aux gouvernements de tirer parti de l'expérience des différents pays pour comprendre « ce qui marche le mieux » pour réduire les disparités de revenu et faire reculer la pauvreté. Mais la comparabilité dans ce domaine est difficile à obtenir car les pratiques nationales diffèrent largement en ce qui concerne les concepts, les mesures et les sources statistiques<sup>1</sup>. Cela fait longtemps que l'OCDE travaille sur ces questions de distribution des revenus, et ce rapport poursuit cet effort sur la base d'un nouvel ensemble de données<sup>2</sup>. Les données sont recueillies au travers d'un réseau d'experts nationaux qui appliquent des conventions et des définitions communes aux données issues des différentes sources nationales et fournissent à l'OCDE des tableaux détaillés (le tableau 1.A1.1 donne des précisions sur les sources statistiques utilisées pour chaque pays). Grâce à cette méthode de collecte des données, on peut couvrir un éventail plus large de pays de l'OCDE (30 dans le présent volume), sur la base d'informations qui à la fois sont plus récentes que celles disponibles au travers d'autres sources statistiques et permettent mieux de suivre l'évolution de la distribution des revenus au fil du temps. L'inconvénient est qu'il n'est pas possible d'accéder aux données microéconomiques d'origine, ce qui limite les possibilités d'analyse. C'est pourquoi les données provenant du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus présentées dans ce rapport sont complétées, si nécessaire, par les données microéconomiques issues du projet *Luxembourg Income Study* ([www.lisproject.org](http://www.lisproject.org)).

Les données relatives à la distribution des revenus examinées dans ce volume présentent trois grandes caractéristiques :

- *Premièrement*, elles se rapportent aux revenus monétaires – à l'exclusion d'éléments tels que la production domestique et les loyers imputés– régulièrement perçus par les ménages au cours de l'année. Est pris en compte le revenu disponible des ménages (après impôt) dans ses différentes composantes : revenus salariaux (répartis entre les revenus de la personne de référence au sein du ménage, les revenus du conjoint et les revenus des autres membres du ménage); revenus du travail indépendant; revenus du capital (loyers, dividendes et intérêts); transferts publics; et impôts sur le ménages. Les informations sont ventilées en fonction de diverses dimensions : âge de l'individu; âge de la personne de référence au sein du ménage (moins de 65 ans ou plus de 65 ans);

présence d'enfants (personnes de moins de 18 ans); présence d'autres adultes; et statut des membres du ménage au regard de l'emploi.

- *Deuxièmement*, l'analyse porte sur la distribution des revenus au niveau individuel, les différentes sources de revenu étant prises en compte au niveau du ménage et partagées à parts égales entre les membres du ménage. Les revenus du ménage sont donc attribués à chaque membre du ménage, quelle que soit la personne qui les perçoit. Le revenu attribué à chaque personne est « ajusté » pour tenir compte de la taille du ménage (il s'agit du revenu par unité de consommation), sur la base d'une élasticité d'équivalence commune mais arbitraire (la racine carrée de la taille du ménage) qui ne fait pas de distinction entre adultes et enfants et implique que les besoins économiques d'un ménage augmentent moins qu'à proportion de sa taille<sup>3</sup>.
- *Troisièmement*, les données pour la plupart des pays proviennent d'enquêtes auprès des ménages mais, dans le cas de plusieurs pays nordiques, elles sont tirées de registres administratifs qui sont intégrées avec les données d'enquête. L'utilisation d'enquêtes auprès des ménages implique que les données sont entachées de diverses erreurs, d'échantillonnage notamment, dont l'importance peut varier d'un pays à l'autre. Cela implique aussi que les données excluent certaines personnes au bas de l'échelle des revenus, par exemple les personnes sans domicile fixe, les personnes en situation irrégulière et les personnes vivant en institution. Les données d'enquête peuvent aussi être affectées par un phénomène de sous-déclaration, sans doute particulièrement notable aux deux extrêmes de la distribution.

Les données utilisées dans ce document diffèrent, toutefois, par certains aspects qui empêchent une « standardisation », et cela peut influencer sur les comparaisons entre pays. On peut notamment citer les aspects suivants :

- *Différences dans la définition des ménages*. Pour la plupart des pays, un ménage est un groupe de personnes vivant dans le même logement mais, pour d'autres, il faut en outre qu'il y ait un budget en commun pour les dépenses essentielles. Les pays qui ont une définition plus restrictive de la notion de ménage auront des tailles de ménage et des revenus par unité de consommation plus faibles (et donc des taux de pauvreté plus élevés) que les autres pays. En Suède, jusqu'au milieu des années 90, les enfants au-delà d'un certain âge étaient considérés comme constituant un ménage distinct, même s'ils vivaient au domicile de leurs parents, et il a fallu procéder à des ajustements spéciaux (décrits plus loin) pour tenir compte de ce changement dans la définition des ménages.
- *Période sur laquelle le revenu est mesuré*. Ce qui est mesuré c'est le revenu perçu au cours de l'année précédant l'enquête, la plupart des pays considérant l'année civile précédente, mais quelques pays considèrent les 12 mois précédant l'enquête. Dans certains pays, toutefois, le revenu, ou certaines de ses composantes, est mesuré sur une période de référence plus courte, puis retraité sur une base annuelle<sup>4</sup>. Les pays qui ont des périodes de référence plus courtes présentent généralement une plus grande volatilité des revenus et sont donc davantage susceptibles d'enregistrer des périodes d'insuffisance temporaire des revenus.
- *Disponibilité des données fiscales*. Toutes les composantes du revenu sont saisies avant déduction des impôts directs et des prélèvements assis sur les salaires (cotisations de sécurité sociale) à la charge des ménages, mais il y a quelques exceptions<sup>5</sup>. Même pour les pays où les prélèvements fiscaux à la charge des ménages sont identifiés séparément, il peut y avoir des différences dans la façon dont ceux-ci sont calculés,



certains pays s'appuyant sur les déclarations mêmes des intéressés (par exemple, Japon), d'autres sur les données fiscales (par exemple, Danemark et plusieurs autres pays nordiques), et d'autres sur les valeurs « imputées » résultant de l'application de modèles de microsimulation aux données individuelles (par exemple, Italie, Nouvelle-Zélande, États-Unis). Lorsque les données sont estimées à l'aide de modèles de microsimulation, des différences sur des points de détail et dans les hypothèses utilisées (par exemple, s'agissant de la fraude fiscale) peuvent affecter la comparabilité des résultats.

- **Cohérence des données dans le temps.** Lorsque des ruptures statistiques se produisent – par suite de changements dans les méthodes d'enquête (Japon en 1995, Pays-Bas en 2000), dans les définitions du revenu ou des ménages (Italie en 1995, Suède en 1985), ou suite à l'utilisation d'enquêtes différentes (Belgique, Canada et Espagne en 1995; Royaume-Uni en 2001) – les données sont recueillies à la fois sur la base « ancienne » et sur la base « nouvelle », de façon à enchaîner les indicateurs. Cependant, avec l'introduction des Statistiques communautaires sur le revenu et les conditions de vie (ERCV) en 2004, plusieurs pays européens (Autriche, Belgique, République tchèque, Irlande, Portugal, Pologne et Espagne) ont interrompu les enquêtes utilisées dans ce document pour les années antérieures : pour ces pays, les données concernant le milieu des années 2000 ne sont donc pas comparables à celles pour les années antérieures.

## Notes

1. Les principales différences portent sur le concept de revenu utilisé et l'unité d'analyse : la plupart des recherches en Europe considèrent, traditionnellement, la distribution du revenu disponible (après prélèvements fiscaux et transferts) entre individus, le revenu étant calculé au niveau du ménage (et, plus rarement, de la famille), puis réparti entre les membres du ménage; par contre, aux États-Unis, la plupart des analyses portent sur la distribution du revenu avant impôts au niveau des familles (et plus rarement des ménages). Pour une présentation détaillée des aspects méthodologiques en rapport avec les statistiques de distribution des revenus, voir le rapport du groupe d'experts sur les statistiques sur le revenu des ménages (Canberra Group, 2001).
2. Le premier travail important de l'OCDE sur ces questions de distribution des revenus est constitué par l'analyse de Malcom Sawyer (1976) qui, dans un article pour les *Perspectives économiques de l'OCDE*, a passé en revue les résultats de 12 pays de l'OCDE, à la fin des années 60 et au début des années 70, sur la base des mesures les plus couramment utilisées dans chaque pays. Il y a ensuite eu les travaux d'Atkinson, Rainwater et Smeeding (1995), présentant les résultats pour 12 pays de l'OCDE, dans la seconde moitié des années 80, sur la base des données provenant de la base de données de la *Luxembourg Income Study (LIS)*, qui constitue un environnement standardisé permettant aux analystes d'appliquer des définitions communes aux données microéconomiques issues des différentes enquêtes nationales. Une troisième phase s'est ouverte avec la collecte régulière de données par l'OCDE (tous les cinq ans environ) au travers d'un réseau de consultants nationaux. Les données présentées dans ce rapport, provenant de la dernière vague de cette collecte, couvrent une année aussi proche que possible de 2005; elles incluent aussi (pour certains pays) des révisions par rapport aux données utilisées par Förster et Mira d'Ercole (2005).
3. La « racine carrée de la taille d'un ménage » implique que les besoins d'un ménage composé de quatre personnes représentent le double des besoins d'un ménage composé d'une personne seule (1.4 fois les besoins d'une personne seule pour un couple sans enfant et 1.7 fois pour un couple avec un enfant). Pour plus de précisions, voir [www.oecd.org/dataoecd/61/52/35411111.pdf](http://www.oecd.org/dataoecd/61/52/35411111.pdf).
4. C'est le cas pour l'Australie et le Royaume-Uni (où les données de gains se rapportent à la semaine), pour l'Autriche (où les données, avant le milieu des années 2000, se rapportaient aux revenus mensuels) et pour l'Espagne (où, jusqu'au milieu de l'année 1995, les données se rapportaient aux revenus trimestriels).
5. Les données relatives aux prélèvements fiscaux à la charge des ménages ne sont pas disponibles pour l'Autriche, le Luxembourg et la Pologne (sauf au milieu des années 2000), la Grèce, la Hongrie, le Mexique, la Pologne, l'Espagne et la Turquie. Dans tous ces cas, les données relatives aux différentes composantes des revenus des ménages sont enregistrées sur une base « nette » (autrement dit après impôts).



Tableau 1.A1.1. Sources nationales et ajustements sur les données

Source	Année de revenu	Période sur laquelle le revenu est mesuré	Taille de l'échantillon et taux de réponse l'année la plus récente	Définition du ménage et du chef de ménage	Revenus pris en compte	Autres caractéristiques des données	
Allemagne	<i>Panel socio-économique allemand</i>	1985, 1990, 1995 (anciens Länder) 1995, 2000, 2004 (ensemble des Länder)	Revenu annuel l'année précédant l'enquête	Environ 13 000 ménages, taux de réponse initial supérieur à 50 %, taux de réponse transversal supérieur à 95 %	• Personnes vivant ensemble et partageant leurs revenus	Les revenus du travail indépendant sont pris en compte dans les revenus d'activité, les pensions professionnelles dans les transferts courants, les pensions privées dans les revenus du capital	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les revenus inférieurs au minimum social de DM 5 000 par an ne sont pas pris en compte</li> <li>• Impôts et cotisations de sécurité sociale acquittés par les travailleurs imputés à partir de modèles de microsimulation</li> <li>• Seuls sont pris en compte par le modèle de microsimulation utilisé pour générer les données fiscales les déductions fiscales types</li> </ul>
Autriche	<i>Microrecensement</i>  <i>Enquête ERCV sur le revenu et les conditions de vie</i>	1983, 1993, 1999 2004		67 % pour les questions de revenu		Les données de revenu mensuel moyen ne prennent pas en compte les revenus du capital ni les revenus du travail indépendant (si la personne qui exerce à titre indépendant est le chef de ménage)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données 2004 ne sont pas comparables avec celles pour les années précédentes</li> <li>• Pas de données sur les prélèvements fiscaux pour toutes les années (autrement dit, toutes les données relatives aux différentes composantes du revenu sont enregistrées nettes d'impôts sur le revenu et de prélèvements assis sur les salaires)</li> <li>• Les données relatives aux composantes du revenu sont au niveau individuel, avec imputation pour les non-réponses en 1993 et 1999</li> </ul>
Belgique	<i>Dossiers fiscaux</i> <i>Panel communautaire des ménages</i> <i>Enquête ERCV sur le revenu et les conditions de vie</i>	1985, 1995 1995, 2000 2004					<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les données 2004 ne sont pas comparables avec celles pour les années précédentes</li> <li>• Changement de source en 2000 (traité par raccordement)</li> <li>• Pas de données sur les prélèvements fiscaux avant 2004</li> </ul>
Canada	<i>Survey of Consumer Finances</i> <i>Enquête sur la dynamique du travail et du revenu (EDTR)</i>	1975, 1985, 1995 1995, 2000, 2005	Revenu sur l'année civile	Environ 30 000 ménages et un taux de réponse de 85 %	• Personne ou groupe de personnes vivant dans un logement	Revenus marchands et prestations publiques, nets d'impôts sur le revenu	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Changement de source en 2000 (traité par raccordement)</li> <li>• Les éléments de revenu qui étaient codés comme non-réponse dans l'enquête EDTR ont été ramenés à zéro</li> <li>• Les montants perçus sous forme de transferts publics sont déduits d'autres sources. Les données d'enquête sur les prélèvements fiscaux sont exhaustives et n'appellent pas d'imputations</li> </ul>

Tableau 1.A1.1. Sources nationales et ajustements sur les données (suite)

Source	Année de revenu	Période sur laquelle le revenu est mesuré	Taille de l'échantillon et taux de réponse l'année la plus récente	Définition du ménage et du chef de ménage	Revenus pris en compte	Autres caractéristiques des données	
Corée	<i>Enquête sur le revenu et les dépenses des ménages (combinée avec l'enquête sur la situation économique des ménages agricoles)</i>	2006	Douze fois le revenu mensuel	Environ 14 500 ménages et un taux de réponse de 83 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes partageant le même logement et qui ont un budget en commun</li> <li>Les étudiants qui ne vivent pas au domicile des parents sont considérés comme des ménages distincts</li> <li>Les données sur les ménages agricoles (non couverts par l'enquête sur le revenu et les dépenses des ménages) proviennent de l'enquête sur la situation économique des ménages agricoles</li> </ul>	Revenu brut Tous les éléments de revenu tels qu'indiqués dans l'enquête	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les données relatives aux ménages provenant des deux enquêtes sont intégrées de façon à constituer une source unique</li> <li>Tous les revenus du travail des ménages agricoles sont considérés comme revenus du travail indépendant</li> <li>Les données sur le revenu du travail indépendant portent sur les retraits effectués par les travailleurs indépendants à partir des revenus (nets) de l'entreprise</li> </ul>
Danemark	<i>Danish Law Model System</i>	1983, 1994, 2000, 2005	Revenu annuel	Environ 170 000 personnes. Pour toutes ces personnes, les données de revenu sont tirées de registres	<ul style="list-style-type: none"> <li>Couples mariés et couples cohabitants. Les enfants de plus de 17 ans vivant au domicile sont considérés comme des ménages distincts</li> </ul>	Revenu disponible net des impôts sur le revenu des personnes physiques et des cotisations aux régimes de pension privés	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données tirées de plusieurs registres fiscaux et de prestations</li> <li>Revenus négatifs ramenés à zéro</li> <li>Pensions privées prises en compte au titre des revenus du capital</li> </ul>
Espagne	<i>Enquête continue sur le budget des ménages</i> <i>Panel communautaire des ménages</i> <i>Enquête ERCV sur le revenu et les conditions de vie</i>	1985, 1990, 1995, 2000, 2004	Revenu du 2 <sup>e</sup> trimestre de chaque année	Environ 3 200 ménages et un taux de réponse de 90 % en 1995	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes partageant un budget commun</li> </ul>	Revenu trimestriel disponible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les données 2004 ne sont pas comparables avec celles des années précédentes</li> <li>Changement de source en 2000 (traité par raccordement)</li> <li>Pas de données sur les prélèvements fiscaux pour toutes les années</li> <li>Les valeurs des autres composantes du revenu sont enregistrées nettes d'impôts</li> </ul>
États-Unis	<i>Annual Social and Economic Supplement to the Current Population Survey</i>	1974, 1984, 1995, 2000, 2005	Année précédant l'entretien qui a lieu en mars	Environ 50 000 ménages et un taux de réponse de 95 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes occupant un même logement</li> </ul>	Revenu annuel brut	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tableaux établis sur la base des fichiers internes du Census Bureau</li> <li>Estimations des impôts acquittés et des prestations publiques en nature sur la base d'un modèle ajoutées aux données d'enquête concernant le revenu annuel brut</li> <li>Revenu négatif admis en deçà de \$10</li> </ul>

Tableau 1.A1.1. Sources nationales et ajustements sur les données (suite)

Source	Année de revenu	Période sur laquelle le revenu est mesuré	Taille de l'échantillon et taux de réponse l'année la plus récente	Définition du ménage et du chef de ménage	Revenus pris en compte	Autres caractéristiques des données
Finlande	<i>Enquête sur le budget des ménages</i> <i>Enquête sur la distribution des revenus</i>	1976 1986, 1995, 2000, 2004	Environ 13 000 ménages et un taux de réponse de 75 %	● Personnes vivant au sein de ménages privés		
France	<i>Enquête Revenus Fiscaux</i> <i>Enquête EU – SILC sur le revenu et les conditions de vie</i>	1984, 1989, 1994, 2000, 2005 2004	Revenu annuel au cours des 12 mois précédant l'enquête (mars à mars) Revenu annuel	Environ 10 000 ménages et un taux de réponse de 70 %	● Ensemble des personnes qui partagent un même logement	Les différentes composantes de revenu individuel sont agrégées pour parvenir à un revenu total ● Données ERCV pour les comparaisons entre pays au milieu des années 2000; données ERF pour évaluer les tendances
Grèce	<i>Enquête sur le budget des ménages</i>	1974, 1988, 1994, 1999, 2004		84 %	● Ménages privés	Ensemble des revenus monétaires, nets des impôts et cotisations d'assurances sociales ● Pas de données sur les impôts pour toutes les années ● Les ménages n'ayant pas fourni d'informations sur leur revenu sont exclus de l'échantillon
Hongrie	<i>Panel hongrois des ménages</i> <i>Enquête de suivi des ménages</i>	1991, 1995 2000, 2005	D'avril l'année en question à mars l'année suivante Mai 2000-Avril 2001; Octobre 2004- Septembre 2005	Environ 2 000 ménages et un taux de réponse de 67 % Environ 2 000 ménages et un taux de réponse de 49 %	● Personnes vivant ensemble et partageant les dépenses du ménage	Revenus monétaires, nets des impôts et cotisations d'assurances sociales ● Pas de données sur les impôts pour toutes les années ● Pas de revenus négatifs. Les revenus non connus sont exclus en 1991, en partie remplacés par des valeurs imputées les années suivantes
Irlande	<i>Living in Ireland Survey</i> <i>Enquête ERCV sur le revenu et les conditions de vie</i>	1987, 1994, 2000 2005	Revenu hebdomadaire courant Revenu annuel l'année précédant l'entretien; enquête continue	Environ 3 500 ménages et un taux de réponse de 69 % Environ 6 000 ménages et un taux de réponse de 72 %	● Personnes vivant ensemble, partageant le même budget et se réunissant au moins une fois par semaine pour le repas ● Les personnes temporairement absentes et vivant au sein de ménages collectifs sont prises en compte	Hors composantes non monétaires ● Les données 2005 ne sont pas comparables avec les données pour les années précédentes
Islande	<i>Enquête ERCV sur le revenu et les conditions de vie</i>	2004	Revenu annuel au cours de l'année précédant l'enquête	Près de 3 000 ménages	● Ménages privés	Hors composantes non monétaires

Tableau 1.A1.1. Sources nationales et ajustements sur les données (suite)

Source	Année de revenu	Période sur laquelle le revenu est mesuré	Taille de l'échantillon et taux de réponse l'année la plus récente	Définition du ménage et du chef de ménage	Revenus pris en compte	Autres caractéristiques des données
Italie	<i>ITAXMOD95</i> <i>MASTRIC (modèles de microsimulation basés sur l'enquête de la Banque d'Italie sur les revenus et le patrimoine des ménages)</i>	1984, 1991, 1993 1995, 2000, 2004	Revenu annuel au cours de l'année civile précédente	Environ 8 000 ménages et un taux de réponse de 36 %	● Personnes vivant dans le même logement et qui apportent une partie de leurs revenus au ménage	Hors éléments non réguliers et non monétaires  ● Impôts sur le revenu et prélèvements assis sur les salaires estimés à l'aide de modèles de microsimulation ● Rupture dans les séries entre 1993 et 1995 (par suite de changements dans le modèle et dans la définition du revenu) traitée par raccordement ● Depuis 1995, les données incluent les revenus des actifs financiers et la valeur imputée des prestations familiales en espèces ( <i>assegni familiari</i> )
Japon	<i>Enquête générale sur les conditions de vie, la santé et la protection sociale</i>	1985, 1995, 2000, 2003	Revenu annuel l'année précédant l'enquête	Environ 25 000 ménages et un taux de réponse de 70 %	● Personnes partageant le même logement et qui ont un budget en commun Les données excluent les ménages dont le chef de ménage a moins de 17 ans et tous les individus dont l'âge n'est pas connu	Tous les éléments de revenu tels qu'indiqués dans l'enquête  ● Rupture dans les séries en 1995 (les personnes dont le revenu était trois fois supérieur à l'écart-type n'étaient pas prises en compte avant cette date) traitée par raccordement
Luxembourg	<i>Panel Socio-Economique Liewen zu Lëtzebuerg</i>	1986/87, 1996, 2001, 2004	Revenu annuel	Environ 2 300 ménages et un taux de réponse de 57 %		Tous types de revenu monétaire, nets d'impôts et de cotisations d'assurances sociales  ● Les données incluent tous les ménages privés dans lesquels au moins une personne relève du système national de sécurité sociale (environ 97 % de la population). Les revenus négatifs sont ramenés à zéro
Mexique	<i>Enquête sur le revenu et les dépenses des ménages</i>	1984, 1994, 2000, 2004	Revenus du 3 <sup>e</sup> trimestre de chaque année	Environ 20 000 ménages et un taux de réponse de 85 %	● Personnes qui partagent de manière habituelle un logement et qui ont un budget en commun pour l'alimentation	Revenu monétaire trimestriel net des impôts directs et des cotisations de sécurité sociale Éléments de revenu tels qu'indiqués dans l'enquête  ● Pas de données sur les prélèvements fiscaux pour toutes les années (autrement dit toutes les données relatives aux différentes composantes du revenu sont enregistrées nettes d'impôt sur le revenu et de prélèvements assis sur les salaires) ● Les pensions privées (qui ne sont pas identifiées séparément) sont incluses dans les transferts publics
Norvège	<i>Enquête sur la distribution des revenus</i>	1986, 1995, 2000, 2004	Année civile	Environ 13 000 ménages et un taux de réponse de 75 %	● Tous les individus qui partagent un même logement et qui ont un budget en commun	Revenu annuel disponible. Toutes les données de revenu sont tirées de registres  ● Les personnes n'ayant pas répondu à l'enquête sont incluses dans l'échantillon par le biais des données tirées de registres ● Pas de ventilation des revenus d'activité entre le chef de ménage, le conjoint et les autres membres du ménage
Nouvelle-Zélande	<i>Enquête sur la situation économique des ménages</i>	1986, 1991, 1996, 2001, 2004	Avril à mars en 1986, 1991 et 1996 Juin à juin en 2001 et 2004	Environ 2 800 ménages et un taux de réponse de 73 %	● Personnes partageant un logement privé et qui passent normalement au moins quatre nuits par semaine dans ce logement	Tous les revenus réguliers ou à caractère récurrent  ● Impôts sur le revenu et prélèvements assis sur les salaires imputés par application de modèles de microsimulation ● Les revenus non connus sont ramenés à zéro

Tableau 1.A1.1. Sources nationales et ajustements sur les données (suite)

Source	Année de revenu	Période sur laquelle le revenu est mesuré	Taille de l'échantillon et taux de réponse l'année la plus récente	Définition du ménage et du chef de ménage	Revenus pris en compte	Autres caractéristiques des données
Pays-Bas <i>Enquête par panel sur les revenus</i>	1977, 1985, 1990, 1995, 2000, 2004	Revenu annuel l'année de référence	Environ 82 000 ménages et un taux de réponse de 100 % (données tirées de registres)	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes vivant dans le même logement et qui ont un budget en commun pour l'alimentation et d'autres dépenses essentielles</li> <li>Personne percevant un revenu provenant d'une activité indépendante, ou personne qui perçoit le revenu le plus élevé, ou personne la plus âgée (changement dans la définition depuis 2004)</li> </ul>	Revenu annuel brut Impôts calculés sur les revenus l'année de référence	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données tirées de registres avec des valeurs imputées en cas d'informations incomplètes</li> <li>Changement dans les pondérations et dans la conception de l'enquête en 2000 (traité par raccordement)</li> </ul>
Pologne <i>Enquête sur le budget des ménages</i> <i>Enquête ERCV sur le revenu et les conditions de vie</i>	2000 2004	Revenu mensuel multiplié par 12	Environ 36 000 ménages et un taux de réponse de 55 % avant substitution	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes ayant un budget en commun pour les biens essentiels</li> </ul>	Revenu annuel disponible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les données 2004 ne sont pas comparables avec celles de l'année 2000</li> <li>Pas de données sur les prélèvements fiscaux en 2000 (toutes les données relatives aux différentes composantes du revenu sont enregistrées nettes d'impôts)</li> <li>Valeurs des revenus négatifs fixées à zéro</li> </ul>
Portugal <i>Enquête sur le budget des ménages</i> <i>Enquête ERCV sur le revenu et les conditions de vie</i>	1980, 1990, 1995, 2000 2004	Revenu l'année précédant l'entretien	Environ 10 000 ménages et un taux de réponse proche de 100 % toutes les années	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes vivant dans le même logement</li> </ul>	Revenu brut, à l'exclusion de tous éléments non monétaires	<ul style="list-style-type: none"> <li>Les données 2004 ne sont pas comparables avec celles des années précédentes</li> <li>Les données relatives aux prélèvements fiscaux ne sont pas disponibles en 2004</li> </ul>
République slovaque <i>Enquête ERCV sur le revenu et les conditions de vie</i>	2004	Revenu l'année précédente	6 016 ménages et taux de réponse de 85,6 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes vivant dans des logements privés et partageant les dépenses essentielles du ménage</li> </ul>	Revenu annuel disponible	<ul style="list-style-type: none"> <li>Groupe déterministe signifie imputation pour manque de données</li> <li>Valeurs des revenus négatifs fixées à zéro</li> </ul>
République tchèque <i>Micro recensement</i> <i>Enquête ERCV sur le revenu et les conditions de vie</i>	1992, 1996, 2002 2004		Environ 38 000 logements et un taux de réponse de 76 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Ménages privés</li> </ul>	Revenu annuel disponible chaque année	<ul style="list-style-type: none"> <li>Impôts hors cotisations de sécurité sociale</li> <li>Pas de données sur les prélèvements fiscaux pour 1992</li> <li>Pas de valeurs imputées, pas de revenus négatifs</li> </ul>

Tableau 1.A1.1. Sources nationales et ajustements sur les données (suite)

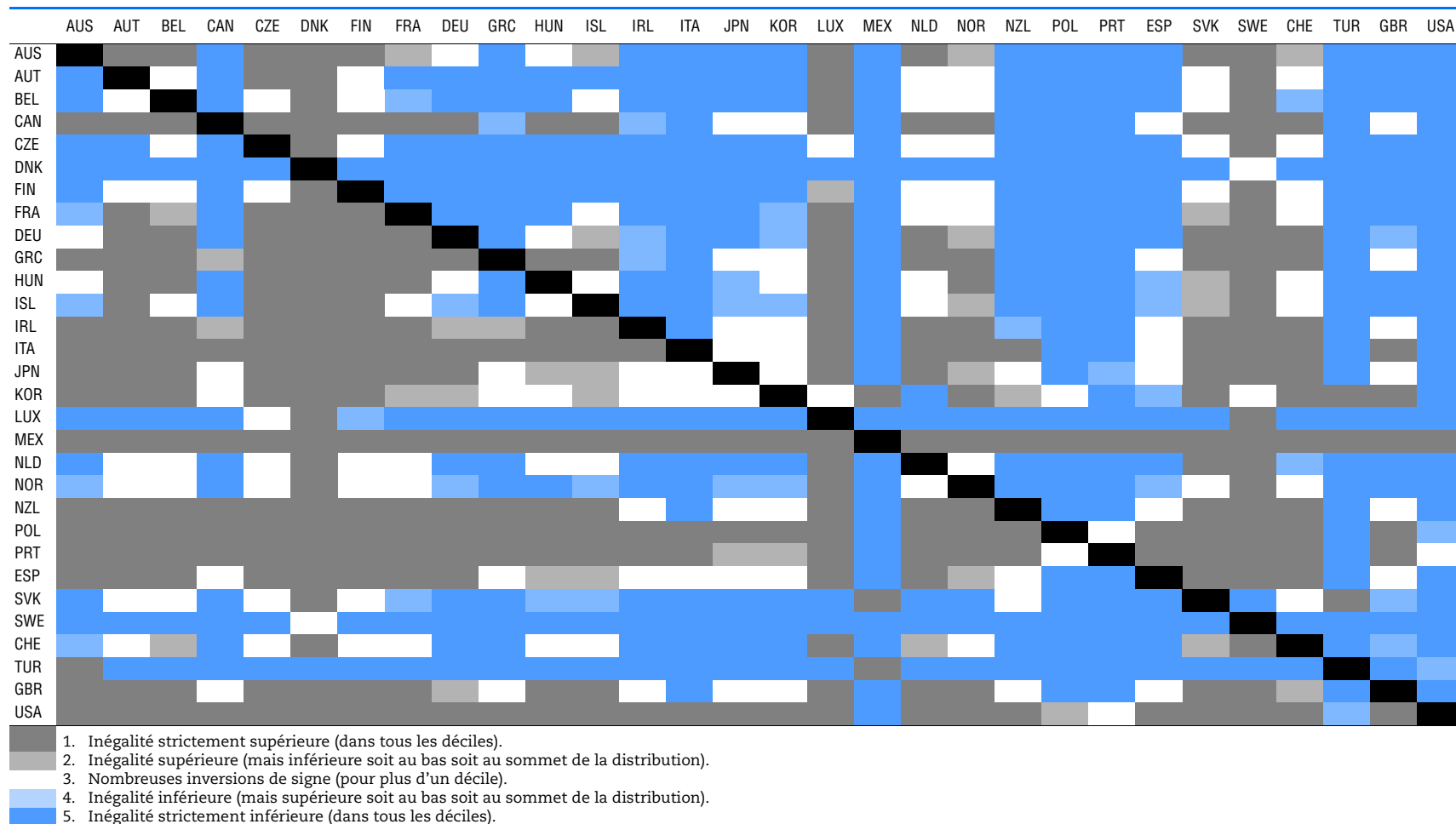
Source	Année de revenu	Période sur laquelle le revenu est mesuré	Taille de l'échantillon et taux de réponse l'année la plus récente	Définition du ménage et du chef de ménage	Revenus pris en compte	Autres caractéristiques des données
Royaume-Uni <i>Family Expenditure Survey</i>  <i>Family Resources Survey</i>	1975, 1985, 1991, 1995, 2000, 2004  2004	Revenu au moment de l'entretien pour la plupart des éléments (au cours des 12 mois précédents pour les revenus du capital et du travail indépendant)	Environ 10 000 ménages et un taux de réponse de 60 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes vivant dans le même logement</li> </ul>	Revenu hebdomadaire brut	<ul style="list-style-type: none"> <li>Données tirées de l'enquête FRS pour les comparaisons entre pays au milieu des années 2000; données tirées de l'enquête FES pour évaluer les tendances</li> <li>Changement de source en 2000 (traité par raccordement)</li> <li>Les valeurs manquantes ne sont pas prises en compte, les valeurs négatives sont prises en compte</li> </ul>
Suède <i>Enquête sur la distribution des revenus</i>	1975, 1983, 1991, 1995, 2000, 2004	Année civile	Environ 14 500 ménages et un taux de réponse de 75 % Données tirées des registres fiscaux intégrées avec les données d'enquête	<ul style="list-style-type: none"> <li>Tous les individus vivant ensemble et partageant les ressources du ménage</li> </ul>	Revenu disponible annuel. Toutes les données de revenu proviennent des dossiers fiscaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de données manquantes, revenus négatifs inclus, ménages avec un revenu disponible négatif non pris en compte</li> <li>Changement dans la définition du ménage en 1995 (traité par raccordement)</li> </ul>
Suisse <i>Enquête sur les revenus et la consommation</i>	2000-01 2004-05	Mois (converti dans une base annuelle)	Environ 7 000 ménages et un taux de réponse de 30 %	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes vivant dans le même logement et partageant une partie de leur budget</li> </ul>	Revenu mensuel brut et net	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de revenus négatifs, valeurs manquantes imputées (environ 1 %)</li> <li>Les données portent sur les moyennes de deux années consécutives</li> </ul>
Turquie <i>Enquête sur les revenus et la consommation des ménages</i>	1984, 1994, 2004		Environ 8 600	<ul style="list-style-type: none"> <li>Personnes vivant dans le même logement, participant aux dépenses et à la gestion du ménage</li> </ul>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Pas de données sur les prélèvements fiscaux pour toutes les années (autrement dit toutes les données relatives aux différentes composantes du revenu sont enregistrées nettes d'impôts et de prélèvements assis sur les salaires)</li> <li>Changement dans les pondérations en 1994 (traité par raccordement)</li> </ul>

## ANNEXE 1.A2

### *Tableaux et graphiques additionnels*

Tableau 1.A2.1. **Dominance des courbes de Lorenz dans les pays de l'OCDE**

Milieu des années 2000



1. Inégalité strictement supérieure (dans tous les déciles).
2. Inégalité supérieure (mais inférieure soit au bas soit au sommet de la distribution).
3. Nombreuses inversions de signe (pour plus d'un décile).
4. Inégalité inférieure (mais supérieure soit au bas soit au sommet de la distribution).
5. Inégalité strictement inférieure (dans tous les déciles).


Note : Le tableau ci-dessus montre comment la courbe de Lorenz de chaque pays de l'OCDE (qui représente la part cumulée de revenu perçue par la population de chaque décile de la distribution) se compare à celle des autres pays. On peut distinguer cinq cas : i) inégalité strictement supérieure, lorsque toute la courbe pour un pays se situe en dessous de celle pour un autre pays (situation indiquée en gris foncé); ii) inégalité supérieure, lorsque la courbe pour un pays se situe en dessous de celle pour un autre pays, sauf au sommet ou au bas de la distribution (situation indiquée en gris clair); iii) situation indéterminée, lorsque les courbes de Lorenz des deux pays se recoupent dans la partie centrale de la distribution (situation indiquée en blanc); iv) inégalité inférieure, lorsque la courbe pour un pays se situe au-dessus de celle pour un autre pays, sauf au sommet ou au bas de la distribution (situation indiquée en bleu clair); et v) inégalité strictement inférieure, lorsque toute la courbe pour un pays se situe au-dessus de celle pour un autre pays (situation indiquée en bleu). Par exemple, si l'on considère la dernière ligne du tableau, on observe que la distribution du revenu aux États-Unis est strictement plus ouverte que dans tous les autres pays de l'OCDE, à l'exception du Mexique (elle est alors strictement inférieure), de la Turquie (les deux courbes se recoupent au bas de la distribution), ainsi que de la Pologne et du Portugal (les deux courbes se recoupent dans la partie centrale de la distribution). Les données se rapportent au milieu des années 2000 pour tous les pays à l'exception du Danemark, de la France, du Japon, de la Pologne et de la Suisse).

Source : Calculs effectués à partir du questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.



Tableau 1.A2.2. Niveaux d'inégalité de revenu calculés à partir de différents indicateurs synthétiques au milieu des années 2000

	Coefficient de Gini		Écart moyen en log		Coefficient de variation type		Rapport interdécile D9/D1		Rapport interdécile D5/D1	
	Niveau	Rang	Niveau	Rang	Niveau	Rang	Niveau	Rang	Niveau	Rang
Australie	0.30	16	0.17	15	0.39	9	3.95	15	2.09	18
Autriche	0.27	4	0.13	8	0.33	3	3.27	10	1.82	7
Belgique	0.27	9	0.13	6	0.30	1	3.43	14	1.97	14
Canada	0.32	18	0.18	17	0.59	17	4.12	17	2.14	20
République tchèque	0.27	5	0.12	4	0.38	8	3.20	5	1.74	2
Danemark	0.23	1	0.10	2	0.60	18	2.72	1	1.75	3
Finlande	0.27	7	0.13	7	0.81	24	3.21	6	1.86	11
France	0.28	13	0.14	9	0.37	7	3.39	13	1.82	8
Allemagne	0.30	15	0.16	14	0.45	13	3.98	16	2.08	17
Grèce	0.32	21	0.18	16	0.43	12	4.39	21	2.18	21
Hongrie	0.29	14	0.14	10	0.48	15	3.36	12	1.78	6
Islande	0.28	12	0.16	13	0.54	16	3.10	4	1.76	4
Irlande	0.33	22	0.19	18	0.79	22	4.41	22	2.29	22
Italie	0.35	25	0.24	23	1.10	25	4.31	20	2.11	19
Japon	0.32	20	0.20	20	0.41	11	4.77	25	2.43	26
Corée	0.31	17	0.20	22	0.35	5	4.73	24	2.50	27
Luxembourg	0.26	3	0.12	3	0.30	2	3.25	8	1.86	10
Mexique	0.47	30	0.41	28	2.70	28	8.53	30	2.86	30
Pays-Bas	0.27	8	..	..	..	..	3.23	7	1.86	12
Nouvelle-Zélande	0.34	23	..	..	..	..	4.27	19	2.06	16
Norvège	0.28	11	0.16	12	0.46	14	2.83	3	1.77	5
Pologne	0.37	26	0.26	24	0.71	20	5.63	26	2.42	25
Portugal	0.42	28	0.31	26	1.13	26	6.05	28	2.35	24
République slovaque	0.27	5	0.13	5	0.37	6	3.26	9	1.86	13
Espagne	0.32	19	0.20	21	0.41	10	4.59	23	2.32	23
Suède	0.23	2	0.10	1	0.65	19	2.79	2	1.72	1
Suisse	0.28	10	0.15	11	0.34	4	3.29	11	1.83	9
Turquie	0.43	29	0.32	27	1.45	27	6.49	29	2.67	28
Royaume-Uni	0.34	23	0.20	19	0.71	21	4.21	18	1.99	15
États-Unis	0.38	27	0.29	25	0.81	23	5.91	27	2.69	29
Moyenne OCDE	0.31	..	0.19	..	0.66	..	4.16	..	2.09	..
Corrélation avec le coefficient de Gini	..	..	0.99	..	0.80	..	0.96	..	0.88	..


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/456427553280>

Note : L'écart logarithmique moyen correspond à la valeur moyenne du logarithme naturel du rapport du revenu moyen au revenu de chaque décile. Le carré du coefficient de variation correspond à la variance du revenu moyen de chaque décile divisé par le carré du revenu moyen de l'ensemble de la population. Le rapport interdécile D9/D1 est le rapport de la valeur supérieure du neuvième décile à celle du premier décile. Le rapport interdécile D5/D1 est le rapport du revenu médian à la valeur supérieure du premier décile. Tous ces indicateurs synthétiques ont des bornes supérieures et inférieures différentes: l'écart logarithmique moyen et les rapports interdéciles ont une valeur inférieure égale à 1 et pas de borne supérieure, tandis que le carré du coefficient de variation a une borne inférieure égale à 0 et, à l'autre extrême, tend vers l'infini.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.

Tableau 1.A2.3. **Coefficients de Gini à partir de différentes sources**  
Année la plus récente

	Années de référence (revenus)			Coefficient de Gini			Écart sur les coefficients de Gini par rapport au questionnaire OCDE	
	Questionnaire OCDE	Eurostat	LIS	Questionnaire OCDE	Eurostat	LIS	Eurostat	LIS
Australie	2004	2004	2003	0.301	..	0.312	..	-0.01
Autriche	2004	2004	2000	0.265	0.260	0.257	0.01	0.01
Belgique	2004	2004	2000	0.271	0.280	0.279	-0.01	-0.01
Canada	2005	..	2000	0.317	..	0.315	..	0.00
République tchèque	2004	2004	..	0.268	0.260	..	0.01	..
Danemark	2004	2004	2004	0.232	0.240	0.228	-0.01	0.00
Finlande	2004	2004	2004	0.269	0.260	0.252	0.01	0.02
France	2004	2004	2000	0.281	0.280	0.278	0.00	0.00
Allemagne	2004	2004	2000	0.298	0.260	0.275	0.04	0.02
Grèce	2004	2004	2000	0.321	0.330	0.333	-0.01	-0.01
Hongrie	2005	2004	1999	0.291	0.280	0.295	0.01	0.00
Islande	2004	2004	..	0.280	0.250	..	0.03	..
Irlande	2004	2004	2000	0.328	0.320	0.313	0.01	0.02
Italie	2004	2004	2000	0.352	0.330	0.333	0.02	0.02
Japon	2003	..	..	0.321	..	..	..	..
Corée	2005	..	..	0.312	..	..	..	..
Luxembourg	2004	2004	2000	0.258	0.260	0.260	0.00	0.00
Mexique	2004	..	2002	0.474	..	0.471	..	0.00
Pays-Bas	2004	2004	2000	0.271	0.270	0.231	0.00	0.04
Nouvelle-Zélande	2003	..	..	0.335	..	..	..	..
Norvège	2004	2004	2000	0.276	0.280	0.251	0.00	0.03
Pologne	2004	2004	1999	0.372	0.360	0.313	0.01	0.06
Portugal	2004	2004	..	0.385	0.380	..	..	..
République slovaque	2004	2004	..	0.268	0.260	..	0.01	..
Espagne	2004	2004	2000	0.319	0.320	0.336	0.00	-0.02
Suède	2004	2004	2000	0.234	0.230	0.252	0.00	-0.02
Suisse	2004	..	2002	0.276	..	0.274	..	0.00
Turquie	2004	2002	..	0.430	0.450	..	-0.02	..
Royaume-Uni	2005	2004	1999	0.335	0.340	0.343	-0.01	-0.01
États-Unis	2005	..	2004	0.381	..	0.372	..	0.01


StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/456432132424>

Note : Le questionnaire de l'OCDE et l'étude LIS se réfèrent au revenu disponible des ménages ramené à une base équivalente par la racine carrée de l'élasticité; les estimations Eurostat s'appuient sur l'échelle d'équivalence dite de l'OCDE modifiée.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus, Eurostat (au 6 février 2008); chiffres clés LIS (au 31 décembre 2007).

Tableau 1.A2.4. Évolution des différentes mesures de l'inégalité

	Niveau au milieu des années 2000					Variation en points de pourcentage									
	Coefficient de Gini	Rapport interquintile (S80/S20)	Rapport interdécile (D9/D1)	Coefficient de variation au carré (CVC)	Écart moyen en log (EML)	Gini		S80/S20		D9/D1		CVC		EML	
						Du milieu des années 80 au milieu des années 90	Du milieu des années 90 au milieu des années 2000	Du milieu des années 80 au milieu des années 90	Du milieu des années 90 au milieu des années 2000	Du milieu des années 80 au milieu des années 90	Du milieu des années 90 au milieu des années 2000	Du milieu des années 80 au milieu des années 90	Du milieu des années 90 au milieu des années 2000	Du milieu des années 80 au milieu des années 90	Du milieu des années 90 au milieu des années 2000
Australie	0.301	4.8	4.0	0.387	0.170	..	-0.8	..	-0.2	..	-0.1	..	0.4	..	-1.9
Autriche	0.265	4.0	3.3	0.325	0.129	0.2	1.4	0.1	0.4	0.1	0.3	1.4	1.2	-0.2	2.9
Belgique	0.271	4.0	3.4	0.332	0.130	1.4	0.3	0.3	0.1	0.2	0.2	0.0	-1.4	2.3	-1.6
Canada	0.317	5.2	4.1	0.588	0.185	-0.4	3.4	-0.2	0.9	-0.2	0.5	0.6	25.5	-1.0	3.9
République tchèque	0.268	3.8	3.2	0.375	0.122	2.6	0.2	0.4	0.1	0.3	0.1	5.3	0.2	1.9	0.2
Danemark	0.232	3.3	2.7	0.599	0.103	-0.6	1.1	-0.1	0.2	-0.2	0.1	3.0	49.4	-0.7	1.1
Finlande	0.269	3.9	3.2	0.814	0.127	2.1	4.1	0.0	0.9	0.1	0.5	7.8	57.1	1.2	3.7
France	0.281	4.1	3.4	0.370	0.135	-3.1	0.0	-0.6	0.0	-0.2	0.0	-57.3	4.2	-4.2	1.0
Allemagne	0.298	4.8	4.0	0.452	0.155	1.5	2.6	0.5	0.6	0.5	0.5	-1.4	14.0	2.1	2.3
Grèce	0.321	5.3	4.4	0.428	0.178	0.0	-1.5	-0.1	-0.5	-0.2	-0.3	1.1	-13.8	-0.4	-2.2
Hongrie	0.291	4.3	3.4	0.482	0.143	2.1	-0.3	0.4	-0.1	0.3	-0.2	12.1	1.8	1.7	-0.2
Islande	0.280	4.1	3.1	0.542	0.155	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Irlande	0.328	5.4	4.4	0.789	0.194	-0.6	-2.1	-0.4	0.1	-0.1	0.3	32.0	-60.0	-3.0	-1.0
Italie	0.352	6.0	4.3	1.095	0.235	3.9	0.4	1.4	-0.3	0.9	-0.5	24.0	44.8	6.7	-0.3
Japon	0.321	5.8	4.8	0.412	0.199	1.9	-0.3	0.8	0.1	0.3	0.2	22.4	-10.5	4.1	-0.2
Corée	0.312	5.7	4.7	0.354	0.201	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Luxembourg	0.258	3.7	3.3	0.302	0.116	1.2	-0.1	0.2	0.1	0.2	0.1	2.6	2.9	1.0	0.4
Mexique	0.474	12.1	8.5	2.703	0.409	6.6	-4.5	4.1	-3.4	2.1	-2.3	150.2	7.8	11.3	-8.0
Pays-Bas	0.271	4.0	3.2	..	..	2.4	-1.1	0.6	-0.1	0.4	-0.1	..	..	..	..
Nouvelle-Zélande	0.335	5.6	4.3	..	..	6.4	0.0	1.3	0.2	0.7	0.2	..	..	..	..
Norvège	0.276	4.0	2.8	0.456	0.155	2.2	2.0	0.4	0.2	0.1	-0.2	2.3	15.1	3.1	2.4
Pologne	0.372	7.2	5.6	0.710	0.261	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Portugal	0.385	7.1	5.5	0.802	0.256	3.0	-0.3	0.8	-0.2	0.4	-0.1	14.5	-3.1	3.6	-0.9
République slovaque	0.268	4.0	3.3	0.367	0.125	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Espagne	0.319	5.5	4.6	0.410	0.200	-2.8	0.0	-1.3	0.0	-0.9	0.2	-65.6	-3.0	-6.0	0.0
Suède	0.234	3.3	2.8	0.650	0.007	1.4	2.3	0.2	0.4	0.1	0.3	7.9	44.7	-6.2	0.1
Suisse	0.276	4.3	3.4	0.337	0.009	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..
Turquie	0.430	9.1	6.5	1.450	0.320	5.5	-6.0	2.1	-2.2	0.3	-0.4	..	..	..	..
Royaume-Uni	0.335	5.4	4.2	0.714	0.195	2.9	-1.9	0.8	-0.5	0.6	-0.2	9.5	24.3	3.7	-1.3
États-Unis	0.381	7.9	5.9	0.813	0.291	2.4	2.0	0.5	0.9	0.0	0.4	30.5	8.6	2.5	5.3
OCDE22	0.300	4.8	3.9	0.560	0.163	1.4	0.6	0.3	0.2	0.2	0.1	2.6	10.1	0.6	0.8
OCDE24	0.313	5.3	4.2	0.698	0.181	1.7	0.1	0.5	-0.1	0.2	0.0	9.7	10.0	1.1	0.4
OCDE30	0.311	5.3	4.1	0.645	0.175	..	..	..	..	..	..	..	..	..	..

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/456443725766>

Note : Les données pour la République tchèque, la Hongrie et le Portugal pour le milieu des années 80 se rapportent à 1990. Les données pour l'Autriche, la Belgique, la République tchèque, le Danemark, la France, l'Irlande, le Japon, le Portugal et l'Espagne pour le milieu des années 2000 se rapportent, en gros, à l'année 2000. Sont exclus du groupe OCDE22 les pays suivants : Australie, Islande, Corée, Mexique, Pologne, République slovaque, Suisse et Turquie. Sont exclus du groupe OCDE24 les pays suivants : Australie, Islande, Corée, Pologne, République slovaque et Suisse.

Source : Questionnaire de l'OCDE sur la distribution des revenus.



## Table des matières

<b>Introduction</b> .....	17
---------------------------	----

### Partie I

#### LES PRINCIPAUX ASPECTS DE L'INÉGALITÉ

<b>Chapitre 1. La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE : quelles en sont les grandes caractéristiques ?</b> .....	25
Introduction .....	26
Qu'indique une comparaison de la distribution des revenus entre les pays ? .....	27
La distribution des revenus s'est-elle élargie au fil du temps ? .....	29
Au-delà des indicateurs synthétiques de la distribution des revenus : niveaux de revenu par décile dans les pays de l'OCDE .....	39
Conclusion .....	41
Notes .....	43
Références .....	45
<i>Annexe 1.A1. Données de l'OCDE sur la distribution des revenus : caractéristiques clés</i> .....	46
<i>Annexe 1.A2. Tableaux et graphiques additionnels</i> .....	55

### Partie II

#### LES PRINCIPAUX FACTEURS D'INÉGALITÉ

<b>Chapitre 2. L'évolution des structures démographiques et des styles de vie a-t-elle contribué à l'accroissement des inégalités dans la distribution des revenus ?</b> ..	63
Introduction .....	64
Différences dans la structure de la population des différents pays de l'OCDE .....	64
Différences démographiques et distribution des revenus .....	66
Influence de la structure de la population sur les inégalités de revenu .....	71
Variations du revenu relatif des différents groupes .....	74
Conclusion .....	77
Notes .....	77
Références .....	78
<i>Annexe 2.A1. Structure de la population dans certains pays de l'OCDE</i> .....	79
<b>Chapitre 3. Comprendre les liens entre inégalité des salaires et inégalité des revenus</b>	83
Introduction .....	84
Principales caractéristiques de la distribution des salaires des travailleurs à plein-temps .....	86

Distribution des salaires au niveau de l'ensemble des travailleurs : l'importance de l'emploi atypique .....	89
Des salaires individuels aux revenus salariaux des ménages : quels sont les facteurs qui entrent en jeu ? .....	91
Des revenus salariaux aux revenus marchands .....	97
Conclusion .....	99
Notes .....	100
Références .....	102
<b>Chapitre 4. Quelle est l'ampleur de la redistribution réalisée par les pouvoirs publics ?</b>	
<b>Le rôle des transferts monétaires et des impôts sur les ménages</b> .....	105
Introduction .....	106
Un cadre comptable pour les revenus des ménages .....	106
Ciblage et progressivité : comment les programmes sociaux et les impôts influent-ils sur la distribution des revenus ? .....	108
Niveau et caractéristiques des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages .....	111
Quelle est l'ampleur de la redistribution effectuée au moyen des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages ? .....	119
Redistribution en faveur des personnes se trouvant au bas de l'échelle des revenus : interactions entre niveau et ciblage des transferts monétaires et des impôts .....	125
Améliorer la mesure des résultats obtenus par l'État-providence .....	128
Conclusion .....	129
Notes .....	130
Références .....	132

## Partie III

**LES CARACTÉRISTIQUES DE LA PAUVRETÉ**

<b>Chapitre 5. La pauvreté dans les pays de l'OCDE : évaluation fondée sur la mesure statique du revenu</b> .....	137
Introduction .....	138
Niveau et évolution de la pauvreté monétaire globale .....	138
Les risques de pauvreté pour différents groupes de la population .....	143
La contribution des impôts sur les ménages et des transferts monétaires publics à la réduction de la pauvreté monétaire .....	153
Les déterminants de l'évolution des taux de pauvreté depuis le milieu des années 90 .....	158
Conclusion .....	162
Notes .....	163
Références .....	166
Annexe 5.A1. Seuils de bas revenus utilisés pour l'analyse .....	167
Annexe 5.A2. Estimations diverses des principaux indicateurs de pauvreté .....	169

<b>Chapitre 6. La pauvreté monétaire est-elle un phénomène durable ?</b>	
<b>Ce que disent les données longitudinales</b> .....	171
Introduction .....	172
Données longitudinales et mesures dynamiques de la pauvreté .....	172
Différencier la pauvreté temporaire de la pauvreté persistante .....	173
Composition de la population victime de pauvreté persistante .....	175
La pauvreté : entrées, sorties et occurrences .....	178
Événements provoquant l'entrée dans la pauvreté .....	183
Mobilité sur l'échelle des revenus et persistance de la pauvreté .....	186
Conclusion .....	189
Notes .....	189
Références .....	191
<b>Chapitre 7. Pauvreté non monétaire : que nous apprennent les indicateurs de pauvreté de conditions de vie ?</b> .....	195
Introduction .....	196
Les difficultés de conditions de vie en tant qu'indicateur de pauvreté .....	196
Caractéristiques de la pauvreté de conditions de vie dans une optique comparative ..	200
Conclusion .....	212
Notes .....	214
Références .....	216
Annexe 7.A1. Prévalence de la pauvreté non monétaire calculée au moyen d'un indicateur composite de formes multiples de privation .....	217
 Partie IV <b>LES AUTRES ASPECTS DE L'INÉGALITÉ</b>  	
<b>Chapitre 8. Mobilité intergénérationnelle : quel est son effet sur l'inégalité des revenus?</b> .....	223
Introduction .....	224
Transmission intergénérationnelle du désavantage : vue d'ensemble .....	224
Transmission intergénérationnelle du désavantage : quelle est son importance du point de vue de l'action gouvernementale ? .....	235
Conclusion .....	237
Notes .....	238
Références .....	240
<b>Chapitre 9. Comment les services assurés par les pouvoirs publics influent-ils sur la distribution des ressources économiques des ménages ?</b> .....	245
Introduction .....	246
Résultats de recherches antérieures .....	246
Nouvelles données empiriques .....	255
Conclusion .....	270
Notes .....	270
Références .....	274

<b>Chapitre 10. La distribution du patrimoine des ménages : ce que nous apprend la Luxembourg Wealth Study</b> .....	279
Introduction .....	280
Patrimoine des ménages et politiques sociales .....	280
Mesures et méthodes de la <i>Luxembourg Wealth Study</i> (LWS) .....	282
Principales caractéristiques de la distribution du patrimoine des ménages .....	285
Distribution croisée du revenu et du patrimoine .....	290
Conclusion .....	297
Notes .....	298
Références .....	300
Annexe 10.A1. Caractéristiques de la <i>Luxembourg Wealth Study</i> .....	303

Partie V  
**CONCLUSIONS**

<b>Chapitre 11. Les inégalités dans la répartition des ressources économiques : comment ont-elles évolué et que peuvent faire les pouvoirs publics ?</b> .....	311
Introduction .....	312
Quelles sont les principales caractéristiques de la répartition du revenu dans les pays de l'OCDE ? .....	312
Quels sont les facteurs qui ont contribué à modifier la distribution des revenus des ménages ? .....	319
Peut-on évaluer les inégalités économiques en s'intéressant uniquement au revenu monétaire ? .....	325
Quelles leçons tirer de ces résultats pour les politiques visant à réduire la pauvreté et les inégalités ? .....	334
Conclusion .....	339
Notes .....	340
Références .....	340

**Encadrés**

1.1. Évolutions au sommet de la distribution des revenus .....	34
1.2. Distribution des revenus des ménages et part des salaires dans le PIB : y a-t-il un lien entre les deux ? .....	38
3.1. Principales caractéristiques des statistiques de l'OCDE sur la distribution des salaires .....	85
3.2. Comment s'explique la plus grande inégalité des revenus salariaux des conjoints par rapport aux chefs de famille ? .....	93
5.1. La perception subjective de la pauvreté .....	144
7.1. Principaux résultats des recherches empiriques antérieures sur la pauvreté de conditions de vie .....	199
7.2. Description des formes de pauvreté de conditions de vie prises en compte dans la présente section .....	205
9.1. Problèmes conceptuels et méthodologiques .....	247
9.2. Effets redistributifs des services de santé sur la base de leur utilisation effective .....	259
9.3. Estimations de la subvention implicite accordée aux locataires du secteur public .....	264
11.1. Pourquoi s'intéresse-t-on aux inégalités de revenu ? .....	313



## Tableaux

1.1.	Évolution du revenu réel des ménages par quintile .....	32
1.2.	Gains et pertes de parts de revenu par quintile de revenu. ....	33
2.1.	Nombre d'enfants par femme, par quintile de revenu du ménage .....	69
2.2.	Variations des inégalités de revenu en partant de l'hypothèse d'une structure de population constante .....	73
3.1.	Taux de non-emploi et part des personnes vivant dans des ménages sans emploi .....	95
3.2.	Taille et concentration des différentes composantes du revenu du capital, milieu de 2000 .....	99
4.1.	Le cadre comptable des revenus. ....	107
4.2.	Poids relatif des transferts monétaires publics et des impôts dans le revenu disponible des ménages .....	112
4.3.	Progressivité des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages ..	114
4.4.	Progressivité des transferts monétaires publics par type de programme .....	116
4.5.	Autres mesures de la progressivité des impôts dans certains pays de l'OCDE, 2005	117
4.6.	Efficacité et efficience des impôts et des transferts en termes de réduction des inégalités .....	125
4.7.	Redistribution via les transferts monétaires et les impôts sur les ménages en faveur des personnes se trouvant au bas de l'échelle des revenus, milieu des années 2000 .....	127
5.1.	Taux de pauvreté des personnes d'âge actif et des ménages ayant un chef d'âge actif, suivant les caractéristiques des ménages .....	148
5.2.	Taux de pauvreté des enfants et des personnes appartenant à des ménages avec enfants, suivant les caractéristiques des ménages .....	151
5.3.	Taux de pauvreté des personnes âgées et des personnes appartenant à des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite, suivant les caractéristiques des ménages .....	154
5.4.	Décomposition des variations des taux de pauvreté des personnes appartenant à des ménages dont le chef est d'âge actif, pour certains déterminants .....	160
5.5.	Décomposition des variations des taux de pauvreté des personnes appartenant à des ménages dont le chef a atteint l'âge de la retraite, pour certains déterminants .....	161
6.1.	Risque de tomber dans les différentes catégories de pauvreté par tranche d'âge, pour un certain nombre de pays de l'OCDE .....	177
6.2.	Risque de tomber dans les différentes catégories de pauvreté, par type de ménage .....	179
6.3.	Risque pour les célibataires de tomber dans les différentes catégories de pauvreté, par sexe et en fonction de la présence d'enfants .....	180
6.4.	Fréquence des différents enchaînements d'épisodes de pauvreté pour les personnes dont le revenu a été inférieur au seuil de pauvreté pendant une ou deux des trois années étudiées .....	182
6.5.	Matrice de transition entre quintiles de revenu, moyenne des pays de l'OCDE ..	186
6.6.	Indicateurs de mobilité et d'immobilité sur l'échelle des revenus durant une période de trois ans .....	187
6.7.	Part des personnes considérées comme pauvres la première année qui se situaient à différents niveaux de revenu la dernière année .....	188

7.1.	Proportion de ménages faisant état de différentes formes de pauvreté de conditions de vie, vers 2000 . . . . .	203
7.2.	Prévalence de différentes formes de pauvreté de conditions de vie . . . . .	207
7.3.	Risque de connaître au moins deux formes de pauvreté de conditions de vie pour les personnes vivant dans des ménages dont le chef est d'âge actif, suivant les caractéristiques du ménage . . . . .	211
8.1.	Mobilité intergénérationnelle sur l'échelle des gains . . . . .	226
8.2.	Qu'est-ce qui explique la corrélation entre les générations sur le plan du revenu ?	229
8.3.	Écarts entre les résultats moyens obtenus en mathématiques par les jeunes de 15 ans selon diverses caractéristiques du milieu familial . . . . .	232
8.4.	Proportion d'adultes se déclarant d'accord avec différentes affirmations concernant la justice distributive . . . . .	234
9.1.	Rapports interquintiles avant et après intégration de toutes les catégories de services publics aux ménages . . . . .	258
9.2.	Rapport interquintile avant et après intégration des dépenses d'enseignement préprimaire . . . . .	262
9.3.	Rapport interquintile avant et après intégration des dépenses publiques consacrées à l'enseignement primaire, secondaire et supérieur . . . . .	263
9.4.	Rapport interquintile avant et après intégration des dépenses au titre de tous les services publics . . . . .	267
10.1.	Détention d'actifs par les ménages . . . . .	285
10.2.	Composition des portefeuilles des ménages . . . . .	286
10.3.	Distribution du patrimoine net des ménages . . . . .	290
10.4.	Proportion de détenteurs d'un patrimoine net positif et niveau moyen des actifs et des dettes dans l'ensemble de la population et parmi les pauvres . . . . .	292
10.5.	Niveau des actifs et des dettes à différents points de la distribution, ensemble de la population et ménages pauvres . . . . .	293
10.6.	Coefficient de Gini du patrimoine net des ménages dans l'ensemble de la population et parmi les pauvres . . . . .	293
11.1.	Évolution des inégalités de revenu et de la pauvreté . . . . .	317
11.2.	Incidence des changements intervenus dans la structure de la population sur les inégalités de revenu . . . . .	320
11.3.	Évolution des inégalités de salaire parmi les hommes travaillant à temps complet . . . . .	321
11.4.	Évolution de la concentration de différentes composantes du revenu . . . . .	322
11.5.	Évolution de l'incidence des politiques de redistribution sur la réduction des inégalités et de la pauvreté . . . . .	323
11.6.	Variations du taux de pauvreté parmi les ménages d'âge actif et les ménages retraités, et contributions de divers facteurs . . . . .	324

## Graphiques

1.1.	Coefficients de Gini des inégalités de revenu dans les pays de l'OCDE, milieu des années 2000 . . . . .	27
1.2.	Évolution des inégalités de revenu . . . . .	29
1.3.	Variation du rapport du revenu disponible médian au revenu disponible moyen	33
1.4.	Évolution des inégalités de revenu marchand et de revenu disponible . . . . .	36

1.5.	Évolution des inégalités de revenu marchand et de revenu disponible, moyenne OCDE . . . . .	37
1.6.	Niveaux de revenu aux différents niveaux de la distribution, milieu des années 2000 . . . . .	40
1.7.	Niveaux de revenu en différents points de la distribution, milieu des années 2000 . . . . .	42
2.1.	Taille moyenne des ménages dans les différents pays de l'OCDE. . . . .	66
2.2.	Pyramides de la population en 2005, par sexe, âge et quintile de revenu . . . . .	67
2.3.	Coefficients de Gini mesurant l'inégalité de revenu selon l'âge, 2005 . . . . .	70
2.4.	Revenu relatif par âge et type de ménage dans certains pays de l'OCDE. . . . .	71
2.5.	Parts de certains groupes dans la population et inégalité de revenu mesurée par les coefficients de Gini. . . . .	72
2.6.	Revenu relatif des individus, par âge . . . . .	75
2.7.	Revenu relatif des individus, par type de ménage . . . . .	76
3.1.	Évolution de la distribution des salaires et des revenus marchands des ménages	84
3.2.	Tendances dans la distribution des salaires des hommes travaillant à plein-temps	87
3.3.	Croissance des salaires réels des hommes et des femmes travaillant à plein-temps, par décile, 1980 à 2005 . . . . .	88
3.4.	Dispersion des salaires des travailleurs à plein-temps et de l'ensemble des travailleurs . . . . .	91
3.5.	Concentration des revenus salariaux des ménages, par type de salarié . . . . .	92
3.6.	Changements dans la part de la population vivant dans des ménages, selon le nombre de travailleurs, et variations de l'inégalité des revenus salariaux. . . . .	96
3.7.	Inégalité dans la distribution des revenus entre les ménages ayant un revenu salarial et l'ensemble des ménages . . . . .	97
3.8.	Concentration des revenus du capital et du travail indépendant, milieu de 2000 .	98
4.1.	Taux de cotisation aux régimes publics de retraite, parts redistributive et actuarielle, 1995 . . . . .	110
4.2.	Niveau et concentration des transferts monétaires publics dans certains pays de l'OCDE, milieu des années 2000. . . . .	117
4.3.	Poids relatif des prestations publiques nettes dans le revenu disponible par groupe d'âge, milieu des années 2000. . . . .	118
4.4.	Inégalités de revenu avant et après impôts et transferts dans certains pays de l'OCDE . . . . .	120
4.5.	Relation entre l'effet de réduction des inégalités découlant des transferts monétaires publics et des impôts sur les ménages et l'inégalité des revenus, milieu des années 2000 . . . . .	121
4.6.	Réduction des inégalités imputable aux transferts monétaires publics et aux impôts sur les ménages . . . . .	122
4.7.	Évolution des effets redistributifs des transferts monétaires publics et des impôts au fil du temps . . . . .	123
5.1.	Taux de pauvreté relative pour différents seuils de revenu, milieu des années 2000. . . . .	139
5.2.	Intensité de la pauvreté et indicateur synthétique de la pauvreté monétaire, milieu des années 2000 . . . . .	140
5.3.	Évolution des taux de pauvreté. . . . .	141

5.4.	Évolution de la pauvreté « absolue »	143
5.5.	Risque de pauvreté relative suivant l'âge des individus, du milieu des années 70 au milieu des années 2000, moyenne OCDE	145
5.6.	Risque de pauvreté relative des hommes et des femmes suivant leur âge, moyenne OCDE, milieu des années 2000.	146
5.7.	Taux de pauvreté par type de ménage, milieu des années 2000	147
5.8.	Taux de pauvreté et d'emploi, vers le milieu des années 2000	149
5.9.	Ventilation des pauvres en fonction du nombre d'actifs occupés du ménage auquel ils appartiennent, milieu des années 2000.	150
5.10.	Risque de pauvreté des ménages avec enfants sans actif occupé par rapport aux ménages comptant un ou plusieurs actifs occupés, milieu des années 2000	152
5.11.	Effets des impôts et des transferts en termes de réduction de la pauvreté pour l'ensemble de la population, situation au milieu des années 2000 et évolution depuis le milieu des années 80	155
5.12.	Effet des transferts nets en termes de réduction de la pauvreté dans différents groupes	157
5.13.	Taux de pauvreté des personnes d'âge actif et des personnes à l'âge de la retraite et dépenses sociales qui leur sont destinées, milieu des années 2000	158
6.1.	Pourcentage de personnes ayant souffert de pauvreté temporaire, récurrente ou persistante	174
6.2.	Corrélation entre différents indicateurs de la pauvreté	175
6.3.	Risque de tomber dans les différentes catégories de pauvreté par tranche d'âge et type de ménage, moyenne pour la zone de l'OCDE.	176
6.4.	Pauvreté : entrées et sorties, début des années 2000.	181
6.5.	Événements déclenchant l'entrée dans la pauvreté	184
6.6.	Événements déclenchant l'entrée dans la pauvreté de différentes catégories de pauvres, moyenne sur la zone de l'OCDE.	185
7.1.	La pauvreté de conditions de vie est plus marquée dans les pays où la pauvreté monétaire est plus élevée et où le PIB par habitant est plus faible	204
7.2.	Pourcentage de personnes connaissant plusieurs formes de pauvreté de conditions de vie et nombre moyen de formes observées simultanément par personne.	208
7.3.	Nombre de formes de pauvreté de conditions de vie et niveau du revenu	209
7.4.	Nombre de formes de pauvreté de conditions de vie et âge des individus	210
7.5.	Proportion de personnes connaissant à la fois la pauvreté non monétaire et la pauvreté monétaire et de personnes connaissant soit la pauvreté non monétaire, soit la pauvreté monétaire.	213
8.1.	Estimation de l'élasticité intergénérationnelle des gains pour certains pays de l'OCDE	226
8.2.	Mobilité intergénérationnelle, inégalité statique des revenus et rendement privé de l'éducation	235
9.1.	Dépenses publiques de santé par habitant pour chaque groupe d'âge en proportion des dépenses de santé totales par habitant.	250
9.2.	Distribution des dépenses publiques de santé entre quintiles de revenu, début des années 2000	251
9.3.	Scolarisation par âge dans certains pays de l'OCDE, 2003	253

9.4.	Dépenses publiques au titre de services en nature dans les pays de l'OCDE en 2000 .....	256
9.5.	Inégalité des revenus avant et après intégration des dépenses au titre des services publics dans les pays de l'OCDE .....	265
9.6.	Importance des services publics dans le revenu des ménages par quintile de revenu, moyenne OCDE .....	268
9.7.	Effet redistributif des services publics aux ménages par rapport à celui des prélèvements fiscaux et transferts monétaires. ....	269
10.1.	Patrimoine médian selon l'âge du chef de ménage .....	288
10.2.	Classement des pays inclus dans la LWS selon la moyenne et la médiane du patrimoine net et du revenu .....	289
10.3.	Distribution croisée du revenu et du patrimoine par quartile .....	295
10.4.	Résultats de régressions décrivant les montants moyens de revenu disponible et de patrimoine net des ménages .....	297
11.1.	Inégalités de revenu et pauvreté dans les pays de l'OCDE, milieu des années 2000	315
11.2.	Influence des services publics en nature et des impôts sur la consommation sur les inégalités de revenu .....	327
11.3.	Mesures statique et dynamique de la pauvreté et des inégalités .....	332
11.4.	Réduction de la pauvreté obtenues par la « redistribution » et par « l'accès à l'emploi », milieu des années 2000 .....	337

### Ce livre contient des...



**StatLinks** 

**Accédez aux fichiers Excel®  
à partir des livres imprimés !**

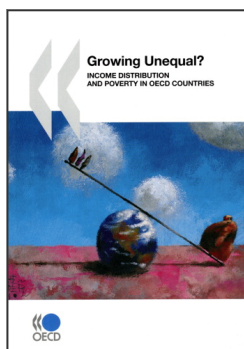
En bas à droite des tableaux ou graphiques de cet ouvrage, vous trouverez des *StatLinks*.

Pour télécharger le fichier Excel® correspondant, il vous suffit de retranscrire dans votre navigateur Internet le lien commençant par : <http://dx.doi.org>.

Si vous lisez la version PDF de l'ouvrage, et que votre ordinateur est connecté à Internet, il vous suffit de cliquer sur le lien.

Les *StatLinks* sont de plus en plus répandus dans les publications de l'OCDE.





Extrait de :  
**Growing Unequal?**  
Income Distribution and Poverty in OECD Countries

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/9789264044197-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2008), « La distribution des revenus dans les pays de l'OCDE : quelles en sont les grandes caractéristiques ? », dans *Growing Unequal? : Income Distribution and Poverty in OECD Countries*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/9789264044210-3-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).